



**EDF, ACTEUR BAS CARBONE
ENGAGÉ SUR LE TERRITOIRE**

**VENEZ DÉCOUVRIR NOS
INSTALLATIONS ET NOS MÉTIERS !**

**CENTRALE NUCLÉAIRE
DE NOGENT-SUR-SEINE**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
03 25 25 65 65
CIP-NOGENT@EDF.FR**

Communauté de communes du

Nogentais

**Magazine
d'informations
Intercommunales**

Magazine d'informations Intercommunales - Communauté de communes du Nogentais



www.ccdunogentais.fr



BEAU RIVAGE

NOGENT-SUR-SEINE 



Hôtel de 10 chambres
OUVERT 7J/7

Restaurant gastronomique avec terrasse en bord de Seine
ouvert le lundi, mardi, vendredi,
samedi et dimanche de 12 h à 14 h 30
et de 19 h 15 à 21 h 30
Menu de 21€ à 80€

LA Rosita RESTAURANT

20, rue de Villiers-aux-Choux
10400 NOGENT-SUR-SEINE
03 25 39 84 22

Organisation d'événements personnalisés selon votre budget :
repas familiale, mariage, communion, baptême, anniversaire,
repas d'affaires, journée d'étude ou séminaire...
N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis.

aubeaurivage@wanadoo.fr
www.hotel-beaurivage-nogentsurseine.com








Intermarché

SUPER

Nogent-sur-Seine

Tél. : 03 25 39 01 02
47 Route de Bray

Sur les étals de nos marchés traditionnels, la qualité et le choix sont au rendez-vous.
Bio, cave, animalerie ou beauté... Dans nos rayons, profitez des bons plans et promos signés Intermarché,
sans oublier vos services au quotidien. Parce qu'on fait tout pour vous faciliter les courses.






JOYA[®]

Rencontres Immobilières

Un projet immobilier en tête ?

ACHAT
VENTE

GESTION
LOCATIVE

COURTAGE
EN
FINANCEMENT

AMMÉNAGEMENT
ET
TRAVAUX

18 rue des Ponts - 10400 Nogent-sur-Seine
03 25 45 66 45 - nogent@joya.fr





Restaurant
La Table de

Camille

Cuisine Traditionnelle revisitée & Spécialités vietnamiennes

06 73 72 69 00

SUR PLACE
À EMPORTER
LIVRAISON
à domicile ou en entreprises
(minimum 30€)

 Rond-point des Guignons
NOGENT-SUR-SEINE



MITHIEUX TP



TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT PRO & PARTICULIERS
VRD - RÉSEAUX DIVERS

07 86 27 32 30
nogent@mithieux-tp.com
Z.I. de Fontaine Baron
Nogent sur Seine
www.mithieux-tp.fr

SOMMAIRE

- ▶ P.2 1. Edito de la Présidente
- ▶ P.5 2. Les élus Communautaires
- ▶ P.8 3. Le Personnel Intercommunal
- ▶ P.11 4. Tourisme
- ▶ P.20 5. OPAH
- ▶ P.23 6. Finances
- ▶ P.26 7. Développement économique
- ▶ P.29 8. La petite enfance
- ▶ P.35 9. ENVIRONNEMENT/DECHETS :
 - ▶ Déchèteries
 - ▶ Composteurs
 - ▶ Guide du tri
- ▶ P.41 10. Gémapi
- ▶ P.44 11. Communication et promotion du territoire
- ▶ P.47 12. Dématérialisation
- ▶ P.50 13. IntraMuros
- ▶ P.52 14. Fibre optique

Direction de la publication, de la rédaction et photos :
Communauté de Communes du Nogentais

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication
ZA Les Bassins - 6, Route du Plessis
10370 Villenaux la Grande
Mob. : 06 03 88 21 96
Site Web : www.mediaplus.com.fr
E-Mail : contact@mediaplus.com.fr
Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication
Dépôt légal : 2021



Projet de territoire et Fiscalité stable



➤ Raphaële LANTHIEZ



Depuis plus d'un an, nos vies sont bouleversées à cause de l'épidémie de Covid 19.

Nous avons vécu notre troisième confinement. Cette décision difficile a permis de freiner les hospitalisations.

Les collectivités se sont mobilisées pour organiser des dispositifs visant à protéger, accompagner et essayer de rassurer le mieux possible. Je souhaite remercier toutes les personnes mobilisées pour garantir la nécessaire protection sanitaire des habitants, l'ensemble du personnel soignant mais aussi les agents des services publics.

Mes remerciements iront également au personnel de la Communauté de Communes du Nogentais qui est resté pleinement mobilisé pour la population : les personnels de la petite enfance, les agents des déchèteries et les agents administratifs.

Malgré ces difficultés, nous continuons d'avancer.

La Communauté de Communes du Nogentais est devenue autonome à la fin du précédent mandat.

Le siège est situé rue de l'étape au vin depuis février 2020.

Avec Christian TRICHÉ, Président de 2014 à 2020, je me suis employée comme 1ère Vice-Présidente aux finances à rééquilibrer les principaux déficits budgétaires des services environnement et déchets ainsi que de la petite enfance. Ce travail de gestion a permis d'assainir la situation financière de la Communauté de Communes avec une fiscalité toujours basse.

Nos efforts ont abouti à la prise en charge totale du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) de toutes les petites communes (hors Nogent)

par la Communauté de Communes depuis 2020. Ceci représente une charge financière de 980 000 € (en 2021). Cette disposition permet aux élus de travailler plus sereinement, l'intercommunalité n'étant plus responsable de cette contribution injuste.

Le premier budget de ce début de mandat a été voté à l'unanimité le 30 mars 2021, sans augmentation des taux.

Les deux actions majeures et innovantes de ce budget sont la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et d'un pacte de gouvernance.

L'OPAH est un dispositif contractuel incitatif partenarial entre la Communauté de Communes du Nogentais, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la Région et d'autres organismes permettant aux propriétaires privés (occupants ou bailleurs) de faciliter le financement de travaux dans leur logement.

L'organisation d'une OPAH s'inscrit dans un cadre plus vaste de développement économique et social, permettant l'attractivité du territoire et sa valorisation.

Pour définir les axes de développement du territoire au cours du mandat, j'ai proposé aux conseillers communautaires d'élaborer un pacte de gouvernance qui définira le projet de territoire.

Les membres de l'intercommunalité se réuniront début juin (date reportée en raison du confinement) lors d'un séminaire de travail.

Suite à cette concertation, le projet intercommunal sera défini.

Il sera constitué d'un plan d'action basé sur la vision collective du territoire. Ce plan d'action

portera sur les compétences exercées par l'EPCI : développement économique, aménagement du territoire et cadre de vie, jeunesse, tourisme...

Les nouvelles technologies sont un atout en termes de communication pour notre collectivité. L'arrivée d'une application récente, « IntraMuros » va nous permettre d'informer tous les habitants. Cette application est à la disposition de chaque personne gratuitement. Elle permet d'être alerté, informé et permet également l'échange d'informations avec les administrés sur la vie locale.

Elle donne la possibilité à la Communauté de Communes et aux Communes de communiquer directement et simplement. Les administrés sont informés instantanément des événements liés au fonctionnement des services. Des alertes sont notifiées en cas d'incident ou de modification des services (administratifs, crèche et déchèteries). Des sondages pourront être effectués très facilement.

IntraMuros est conçu sur le modèle de plateformes mutualisées (Doctolib par exemple). Les administrés peuvent avoir accès à de multiples informations concernant leur bassin de vie qui est le territoire de la Communauté de Communes du Nogentais.

Pour favoriser le développement économique de notre territoire, la Communauté de Communes a signé une convention avec les trois autres Communautés de Communes du Nord-Ouest Aubeois. C'est ainsi que fin 2020, l'ADENOA a été créée (Agence de Développement Economique du Nord-Ouest Aubeois) en partenariat avec



© O.DOUARD

l'Union Patronale de Romilly sur Seine (UPREN). La nouvelle agence intervient sur le périmètre des quatre intercommunalités : Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine (CCPRS), Communauté de Communes du Nogentais (CCN), Communauté de Communes de l'Orvin et de l'Ardusson (CCOA) et la Communauté de Communes Seine et Aube (CCSA).

L'objet principal de cette nouvelle agence est de regrouper les moyens des Communautés de Communes pour accompagner le développement économique du Nord-Ouest Aubeois. Ceci pour aider les entreprises présentes à se développer, utiliser les réseaux locaux, travailler sur les filières : agro, énergie, industries... ainsi que sur les filières à développer et valoriser. Elle aura pour mission également d'accompagner les projets d'implantation externes via des investisseurs privés.

Ce travail sera complémentaire de celui effectué avec les autres opérateurs notamment Business Sud Champagne (BSC). La Communauté de Communes du Nogentais adhère à cette agence de développement depuis fin 2019. BSC mutualise dans un même outil des moyens dédiés

à l'attractivité du territoire et au suivi des projets économiques structurants, afin d'optimiser l'action publique au service des territoires. Son objet est de promouvoir l'image et l'attractivité du Sud Champagne, en France et à l'étranger, en vue d'accueillir de nouvelles activités sur son territoire.

C'est aussi d'accompagner les entreprises dites stratégiques, tout en favorisant l'émergence de filières d'intérêt régional.

La Communauté de Communes s'est dotée de deux outils au service du développement économique qui porte la richesse et l'attractivité de nos communes.

Le tourisme est également un élément important du développement du Nogentais.

La Communauté de Communes a confié cette mission à l'Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine (OTNVS). Cette compétence intercommunale sera développée dans le magazine.

La nouvelle plaquette touristique est disponible sur simple demande à la Communauté de Communes du Nogentais et auprès des Offices de Tourisme (bateau lavoir, rue Saint Epoing et à Villenauxe la Grande). L'of-

fice de tourisme va aussi éditer un document spécial pour les visites cet été dans le cadre « Un jour Une église » avec la programmation complète.

Vous découvrirez à la lecture du magazine intercommunal le travail effectué par les élus communautaires. C'est le reflet de notre action locale avec pour objectif : votre « mieux vivre ».

Les vice-Présidents ont retracé par commission, les actions en cours et à venir de la Communauté de Communes et je les en remercie vivement.

Je souhaite également remercier l'ensemble des élus pour leur investissement et leur participation aux réunions de bureau, de commission et de conseil communautaire au service des projets de notre bassin de vie.

”

Raphaële LANTHIEZ,
Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais
Maire de Soligny-les-Etangs

Sophie LOISON et ses équipes

vous proposent

SANS RENDEZ-VOUS

Infini'til
coiffure

7, rue de l'Etape au Vin
10400 NOGENT-SUR-SEINE

☎ 03 25 21 76 62



AVEC RENDEZ-VOUS

Nuance
coiffure

12, rue de l'Etape au Vin
10400 NOGENT-SUR-SEINE

☎ 03 25 39 86 20



SANS RENDEZ-VOUS

Infini'til
coiffure

5, rue Taveau
77480 BRAY/SEINE

☎ 01 60 67 85 40



2. LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

▶ LA PRÉSIDENTE



▶ **Raphaële LANTHIEZ**
MAIRE DE SOLIGNY-LES-ÉTANGS

▶ LES VICE-PRÉSIDENTS



▶ **Pierre MATHY**
1^{er} Vice-Président
Commission des finances,
développement économique,
artisanat et commerce
1^{er} Maire Adjoint de
Nogent-sur-Seine



▶ **Alain BOYER**
2^{ème} Vice-Président
Commission du tourisme, pa-
trimoine, cadre de vie, habitat
et aménagement du territoire
Maire de Barbuise



▶ **Estelle BOMBERGER-RIVOT**
3^{ème} Vice-Présidente
Commission communication
et promotion du territoire
Maire de Nogent-sur-Seine



▶ **Claude BACHOT**
4^{ème} Vice-Présidente
Commission petite enfance
Maire Adjointe de Trainel



▶ **Bernadette GARNIER**
5^{ème} Vice-Présidente
Commission environnement déchets
2^{ème} Maire Adjointe de Villenauxe-la-Grande



▶ **Gilbert LEMAUR**
6^{ème} Vice-Président
Commission nouvelles technologies
Maire de Saint-Nicolas-La-Chapelle

▶ LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



▶ **Alain BARAYON**
Membre du bureau
5^{ème} Maire Adjoint
de Nogent-sur-Seine



▶ **Barbara CARPANESE**
Membre du Bureau
Maire de Villenauxe-la-Grande



▶ **Maxence MEUNIER**
Membre du Bureau
Maire de Ferreux-Quincey



▶ **Michelle MONOS**
Membre du Bureau
Maire Adjointe de
La Saulsotte

2. LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



➤ **Michel JEROME**
Conseiller Communautaire
Maire de Bouy-sur-Orvin



➤ **Xavier MASSON**
Conseiller Communautaire
Maire de Courceroy



➤ **Jean-Jacques BOYNARD**
Conseiller Communautaire
Maire de Fontaine-Mâcon



➤ **Jacques VAJOU**
Conseiller Communautaire
Maire de Fontenay-de-Bossery



➤ **Philippe BERGNER**
Conseiller Communautaire
Maire de Gumery



➤ **Benoît SAVOURAT**
Conseiller Communautaire
Maire de La Louptière-Thénard



➤ **Yolande FRANÇOIS**
Conseillère Communautaire
Maire de Marnay-sur-Seine



➤ **Pierre FERU**
Conseiller Communautaire
Maire de Le Mériot



➤ **César CORNAZ**
Conseiller Communautaire
Maire de Montpothier



➤ **Olivier DOUSSOT**
Conseiller Communautaire
Maire de La Motte-Tilly



➤ **Loïc CHAMPION**
Conseiller Communautaire
3^{ème} Maire Adjoint
de Nogent-sur-Seine



➤ **Murielle DOUSSOT**
Conseillère Communautaire
2^{ème} Maire Adjointe
de Nogent-sur-Seine



➤ **Emmanuelle STEIB**
Conseillère Communautaire
4^{ème} Maire Adjointe
de Nogent-sur-Seine



➤ **Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON**
Conseillère Communautaire
6^{ème} Maire Adjointe
de Nogent-sur Seine



➤ **Alain DAMASSE**
Conseiller Communautaire
7^{ème} Maire Adjoint
de Nogent-sur-Seine



➤ **Bénédicte HOUDRÉ**
Conseillère Communautaire
8^{ème} Maire Adjointe
de Nogent-sur-Seine

2. LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

► LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



► **Véronique CHOISELAT**
Conseillère Communautaire
Conseillère Municipale
de Nogent-sur-Seine



► **Patricia DURAND**
Conseillère Communautaire
Conseillère Municipale
de Nogent-sur-Seine



► **Patrick RAMIER**
Conseiller Communautaire
Conseiller Municipal
de Nogent-sur-Seine



► **Guy DOLLAT**
Conseiller Communautaire
Maire de Périgny-la-Rose



► **Gilbert PERNIN**
Conseiller Communautaire
Maire de Plessis-Barbuise



► **Denis DESMARES**
Conseiller Communautaire
Maire de Pont-sur-Seine



► **Nathalie MARÉCHAL**
Conseillère Communautaire
Maire Adjointe
de Pont-sur-Seine



► **Vincent BARAT**
Conseiller Communautaire
Maire de Saint-Aubin



► **Gérard DELORME**
Conseiller Communautaire
Maire de La Saulsotte



► **Didier DROY**
Conseiller Communautaire
Maire de Trânel



► **Damien GUERINOT**
Conseiller Communautaire
1^{er} Maire Adjoint
de Villenaux-la-Grande



► **Jean-Yves MATHIAS**
Conseiller Communautaire
3^{ème} Maire Adjoint
de Villenaux-la-Grande



► **Chantal OUDARD**
Conseillère Communautaire
Conseillère Municipale
de Villenaux-La-Grande



► **Frédéric LENOUEL**
Conseiller Communautaire
Maire
de La Villeneuve-au-Châtelot



3. LE PERSONNEL INTERCOMMUNAL

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF



➤ **Fanny COUTO**
Secrétaire Générale



➤ **Anne-Sophie COLOMB d'ECOTAY**
Coordinatrice administration générale et responsable environnement déchets



➤ **Yvane HORSIN**
Secréariat, accueil



➤ **Christine ROSSE**
Comptable



Communauté
de Communes
du Nogentais

LE SERVICE ENVIRONNEMENT DECHETS



➤ **François DELHOSTAT**
Agent de prévention



➤ **Mickaël DIPAYEN**
Gardien de déchèterie



➤ **Walter LAURENT**
Gardien de déchèterie



➤ **Jérôme MAES**
Gardien de déchèterie

◉ LE SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

LA RIBAMBELLE

➤ Directrice : Isabelle BOILLOD



➤ **Rang debout** : Laura DEBRESSE, Sabrina BARRAT, Audrey DEVELET, Estelle PELLADÉ, Cécile MAS, Isabelle BOILLOD, Laura ANDRIOT, et Fany ADAM
➤ **Rang au sol** : Cécile WEIL,, Mathilde BODOT, Anouk JUSSAN, Fabienne TERRASSO , Carine GAUDON et Clothilde PETIT

◉ LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

➤ Responsable : Maryse Le BOITEUX



GUINOT

INSTITUT • PARIS



INSTITUT GUINOT ESTHÉTICA MALVRINE

13 rue de l'Hôtel Dieu 10400 NOGENT SUR SEINE • Tél. : 03 25 24 12 01

esthetica.malvrine@gmail.com • www.institut-nogentsurseine.guinot.com

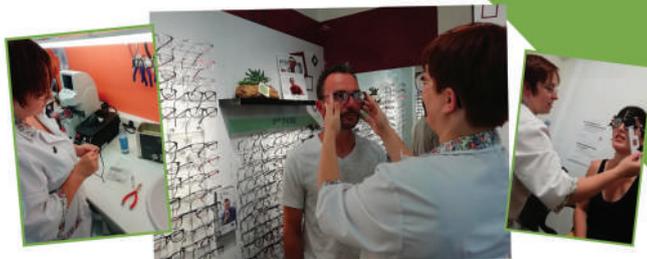
Retrouvez votre institut sur Facebook

N°1 en Institut de Beauté en France

VOTRE OPTICIENNE

L'œil de Camille

à votre service pour répondre à vos besoins



LUNETTES - LENTILLES DE CONTACT ET PRODUITS - SOLAIRES
ACCESSOIRES - PILES AUDITIVES



Nos services RÉPARATION - AJUSTAGE - NETTOYAGE
CONTRÔLE DE VUE - ADAPTATION LENTILLES
VISITE À DOMICILE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
TIERS PAYANT MUTUELLES



FACE A LA MAIRIE

03.25.21.15.19
bbag.optique@orange.fr

34 Grande Rue Saint Laurent
10400 NOGENT/SEINE

COIFFURE MIXTE

PaEva

Anciennement Brigit'



17, rue Hôtel Dieu - NOGENT SUR SEINE

03 25 39 80 62



BARBER SHOP

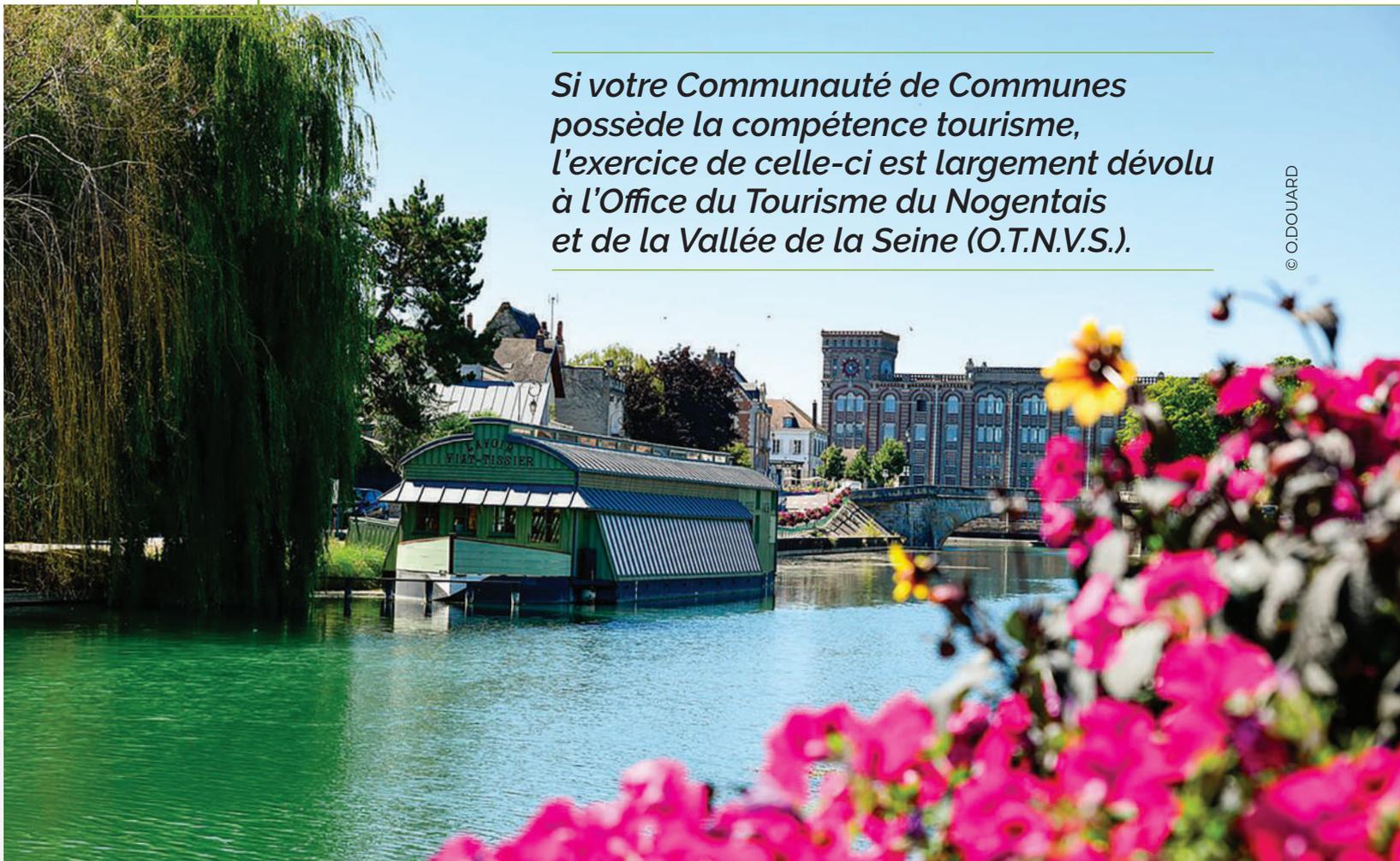
Line et Hair

03 10 13 26 20

16, Grande rue Saint-Laurent
Nogent/Seine



4. TOURISME



© O.DOUARD

Si votre Communauté de Communes possède la compétence tourisme, l'exercice de celle-ci est largement dévolu à l'Office du Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine (O.T.N.V.S.).

Le tourisme doit, et ne peut se concevoir qu'à l'échelle d'un territoire. En regroupant les quatre communautés de communes du nord-ouest aubois, l'OTNVS est la structure idéale pour proposer, encourager, et organiser avec pragmatisme et efficacité, les actions nécessaires et indispensables à la promotion de notre terroir. Si le tourisme local est porté par l'Office du Tourisme, ce dernier est majoritairement financé par les différentes communautés de communes. Cette année, votre communauté de communes contribuera à hauteur de 77 000 € au fonctionnement de l'OTNVS.

Faire le bilan de l'activité du tourisme de la Communauté de Communes du Nogentais, c'est faire aussi le bilan de l'OTNVS et faire le bilan du tourisme pour l'année 2020, c'est un peu compliqué. Depuis mars de l'an passé, la pandémie a entravé la plupart de nos actions, elle a recouvert d'une chape de plomb

toutes les activités touristiques et culturelles puisque, par essence, celles-ci sont liées au déplacement ou regroupement de populations, toutes choses que les indispensables mesures sanitaires ont drastiquement limité.

Notre département et en particulier le nord-ouest aubois dispose encore de nombreuses ressources touristiques inexploitées ou peu exploitées. Nous ne sommes pas les gorges du Verdon et si notre belle vallée ne possède pas l'équivalent du Mont Saint Michel, nos communes recèlent des trésors de curiosités. Nos églises de villages, à l'architecture souvent simple, à l'image de ceux qui les ont bâtis, abritent souvent un statuaire remarquable, des fresques uniques, et d'admirables vitraux, témoignages de la foi mais aussi de la vie quotidienne de nos aïeux. Derrière chaque calvaire, chaque croix chemin, il y a une histoire, faite de joies, parfois de drames, souvent de reconnaissance. Cha-

cun de nos lavoirs, désormais déserts, résonnent encore des confidences et des rires des lavandières aux doigts engourdis par l'eau glacée. Longeons nos petites rivières, de l'Orvin à l'Ardusson, de la Noxe au Resson, et imaginons un instant tous ces moulins en activité, le battement des roues à aubes et les cris des charretiers s'en venant déposer les grains à moudre. Abandonnons quelques instants l'asphalte des routes pour chemins et sentiers, vous ne manquerez de découvrir une source, une fontaine, quelques fois une simple mare mais derrière ces lieux si communs sommeille une histoire ou la réalité se mêle intimement à la légende. Si vous écoutez un tant soit peu cette nature, vous serez très vite interloqué par tous ces chants d'oiseaux qui vous feront comprendre combien la biodiversité de notre territoire est riche. De ballades en flâneries, de randonnées en promenades c'est tout cela que nous devons montrer et conter à nos visiteurs.

4. TOURISME



© O. DOUARD

Cette large vallée inondable et ses affluents, ces coteaux verdoyants furent très tôt colonisés par nos lointains ancêtres qui vivaient de la cueillette, de la pêche et de la chasse. Quand l'élevage et l'agriculture firent leur apparition, ils comprirent très vite tout le parti qu'ils pouvaient tirer de prairies et des terres fertiles de nos plaines. Nos territoires regorgent des témoignages de ce passé. Si les mégalithes en sont souvent les témoins les plus visibles, notre terre a livré aux archéologues bien des trésors culturels et historiques. De la Motte-Tilly à Périgny la Rose, en passant par La Saulsotte et Barbuise, les objets exhumés de notre sol sont extrêmement nombreux et souvent leur histoire est fascinante. Entreposés dans les locaux de l'ancien musée de Nogent /s, ce mobilier qui, a pour partie, fait le succès de l'exposition Archéaube, se doit d'être très vite mis en valeur. Au-delà de la propriété du musée de Nogentais, ces objets sont notre héritage, l'héritage légué par toutes celles et tous ceux qui nous ont précédé sur

cette terre et qui en ont écrit notre histoire, façonné nos paysages. Préservons jalousement ce patrimoine, et veillons à ce qu'il n'aille pas enrichir les musées nationaux quand ce n'est pas sombrer dans quelques réserves poussiéreuses.

Comme vous pouvez le constater, du remarquable château de la Motte-Tilly, au magnifique musée Camille Claudel, des délices pétillants de notre champagne, à la sérénité des eaux de la Seine, des mégalithes ancestraux, aux modernes vitraux de Villenauxe la grande, notre communauté de Communes possède bien des atouts touristiques, à nous de les exhumers de l'oubli, de les mettre en valeur, à nous de les faire connaître. A quelques 100 km de Paris entre Provins et Troyes, nous avons une carte à jouer et pas des moindres.

Dans quelques semaines, nous en aurons certainement terminé avec cette pandémie, la vie va enfin reprendre. Nos restaurants, nos cinémas, nos musées, nos salles de spectacles vont rouvrir, la culture va de

nouveau pouvoir s'exprimer. Professionnels et bénévoles ont besoin de vous, dès que cela sera possible, sortez de chez vous, rejoignez toutes les manifestations quelles qu'elles soient, c'est à ce prix que nous retrouverons notre identité, c'est à ce prix que nous pourrions poursuivre la valorisation de notre territoire.



© O. DOUARD

Alain BOYER,
Vice-Président
de la Communauté
de Communes du Nogentais
Maire de Barbuise

BILAN D'ACTIVITÉ 2019

OFFICE DE TOURISME DU NOGENTAIS ET DE LA VALLÉE DE LA SEINE

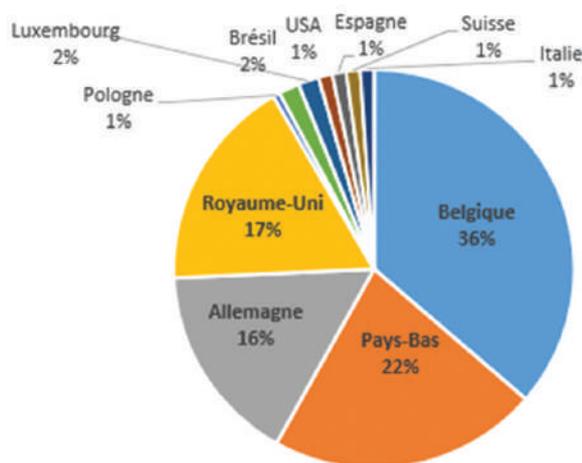


I. Statistiques de fréquentation / Accueil

En 2019, 9 265 personnes ont été renseignées et accueillies physiquement par l'Office de Tourisme (10 193 en 2018), et 1 829 par téléphone

- **Accueil OT Nogent : 3 606 contacts** contre 4 017 en 2018
Dont **10 % d'étrangers** (9 % en 2018) avec 60% du Benelux (55% en 2018), 17% provenant de Grande-Bretagne (12% en 2018), et 16% venant d'Allemagne (11% en 2018), 4% reste de l'Europe et 3% reste du monde. **90 % de Français** (91 % en 2018) dont 45% de l'Aube (50% en 2018), 22% d'Ile de France (25% en 2018), 20% originaires du reste du Grand Est et 13% du reste de la France
- **Accueil OT Romilly : 3 451 contacts** contre 3 775 en 2018 + 402 les samedis (contre 350 en 2018, permanences assurées par l'OTNVS).
- **Accueil OT Villenauxe : 673** contre 738 personnes en 2018
- **1 020 appels téléphoniques en 2019** (886 en 2018) + 642 appels à Romilly/seine + 167 appels à Villenauxe
- **19 515 nouvelles connexions** sur notre site internet (4 212 en 2018)

Répartition par pays - 2019



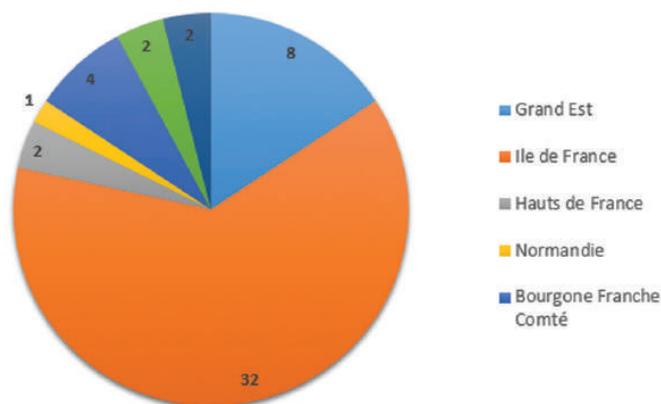
Accueils délocalisés : 1 133 personnes accueillies (1 317 en 2018)

- Salon des Vacances Bruxelles (7 et 8 février 2019) = 75 personnes
- Randonnée de l'UCN à Nogent-sur-Seine (28 avril 2019) = 25 personnes accueillies/accompagnée.
- Flâneries de l'OTNVS (19 mai 2019) = 130 personnes
- Cabo Verde à Villenauxe (6 et 7 juillet 2019) = 32 personnes
- Mondial Air Ballon (27 et 28 juillet 2019) = 16 personnes
- Fête de la Moisson (1er septembre 2019) = 29 personnes
- JEP (visites + rallyes + accueil expo) = 183 personnes
- Salon IFTM Top Résa = 45 contacts
- Exposition OTNVS Pavillon Henri IV = 357 personnes
- Arrêt de tranche CNPE Nogent-sur-Seine (avril-mai 2019) = 196 personnes (renseignées ou hébergées directement par l'OT)
- Inauguration Expo ARP sur le Bateau-Lavoir = 45 personnes

Accueil des Groupes 2019

- **51 groupes** accueillis (dont 19 ayant pris notre visite commentée) dont 3 groupes « séjour » (76 en 2018) + 18 groupes qui ont annulé
- **12 groupes CDT** (produit mis par l'OT dans leur brochure contre 18 en 2018)
- Total = **63 groupes**.
- **25 groupes** (724 personnes) en 2019 en visite accompagnée de Nogent (41 en 2018 = 1 260 personnes)
- **80 enfants** ont fait le rallye « mène l'enquête dans les rues de Nogent » (223 en 2018) et 73 rallyes à Romilly.
- **709 personnes** en visite accompagnée à Romilly-sur-Seine (729 en 2018)

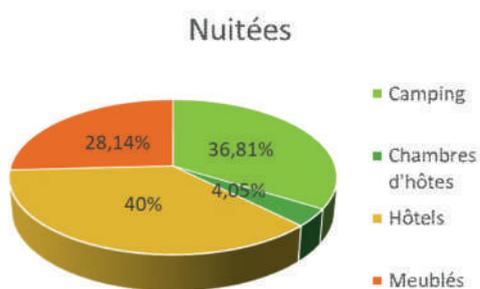
Par régions



4. TOURISME

► Fréquentation des autres sites touristiques

- Musée Camille Claudel = **17 377** individuels et **344** groupes (33 381 en 2018)
- Château de la Motte-Tilly : **17 500 visiteurs** (16 795 en 2018)
 - Jardin Botanique de Marnay-sur-Seine : **3 523** (4 088 en 2018)
 - CIP du CNPE de Nogent-sur-Seine : **5 337** visiteurs (3 767 en 2018)
 - Eglise de Pont-sur-Seine et Visites accompagnées : **285** visiteurs (284 en 2018)
 - Pavillon Henri IV à Nogent-sur-Seine : **3 157** visiteurs (2951 en 2018)
 - Espace vivant de la bonneterie à Romilly-sur-Seine : **1 206** visiteurs (700 en 2018)
 - Ferme pédagogique de Romilly-sur-Seine : **25 000** visiteurs en 2019



Nombre de Nuitées dans le Nogentais et la Vallée de la Seine (environ + 12 % par rapport à 2018)

Total : **157 996** nuitées en 2019 contre **139 991** en 2018 (58 162 en camping, 6 401 en chambres d'hôtes, 48 969 en hôtels, 44 464 en meublés)

CCOA : **8 340** nuitées (559 en camping, 235 en chambres d'hôtes, 189 en hôtels, 7 357 en meublés)

CCSA : **7 726** nuitées (3 886 en camping, 9 en chambres d'hôtes, 3 831 en meublés)

CCPRS : **69 643** nuitées (33 446 en camping, 552 en chambres d'hôtes, 29 551 en hôtels, 6 094 en meublés)

CCN : 72 287 nuitées (20 271 en camping, 5 605 en chambres d'hôtes, 19 229 en hôtels, 27 182 en meublés)

II. Accompagnement des structures touristiques

En 2019, 17 structures visitées et/ou ayant rejoint l'OT

Visites, conseils, accompagnement dans les demandes de financements, intégration dans les démarches de classement et de mise en réseau des acteurs et dans la dynamique de développement touristique du Nogentais.

- 14 gîtes et meublés de tourisme créés dans le Nogentais dont 6 hors territoire + 2 à Romilly, 3 à Trainel, 1 à Fontaine-Mâcon, 1 à Nogent-sur-Seine, 1 à Plessis-Barbuise
- 1 chambre d'hôtes (à Gumery)
- 1 Camping (à Ponts-sur-Seine)
- 1 restaurant « Le Petit Nogentais » à Nogent/Seine
- Ferme pédagogique de Romilly-sur-Seine : **25 000** visiteurs en 2019

III. Promotion – communication 2019

► Réalisation d'un film promotionnel

► Salon de Bruxelles : 7 et 8 février 2019

Un document spécifique à destination de la clientèle individuelle a été réalisé proposant des séjours dans le Nogentais et la Vallée de la Seine. Environ 200 personnes sur les deux jours accueillis sur le stand du Nogentais.

- Participation avec l'ART Grand Est au rassemblement de montgolfières à Chamblay (juillet/Aout 2019)
- Evènement autour du Champagne à Villenauxe la Grande en partenariat avec l'ambassade du Cap Vert 6 et 7 juillet 2019.
- Salon Top résa à Paris du 1er au 4 octobre 2019 pour les groupes.

- **Brochure groupe, envoi de 437 mails** : 18 agences de voyage de l'Aube, 51 aux Amis des musées, 33 Autocaristes, 123 aux Groupes reçus en 2017 et 2018, 73 nouveaux groupes en 2019, 75 clubs Séniors, 42 Sociétés savantes, 22 Contacts salons Top Resa + **Envoi de 152 courriers**
- **Brochure scolaire, envoi de 443 mails** (écoles 10, 51, 77, 89 + écoles déjà venues)

● évasion

Le Nogentais et la Vallée de la Seine Une expérience à partager en famille !

A 1h de Paris !

Dans l'Aube, en Champagne, le Nogentais et la Vallée de la Seine vous accueillent pour refaire le plein d'énergie pendant vos vacances ou le temps d'un Week-End ! Mégalithes, abbayes, maisons à pans de bois, maisons Châteaux vous enchantent sans oublier la perle du Nogentais, un Musée offrant la plus grande collection au monde des œuvres de Camille Claudel.

Camille Claudel à Nogent-sur-Seine, pour les grands et les petits !

Camille Claudel a vécu 3 ans à Nogent sur Seine et c'est là qu'elle a été révélée par le sculpteur Auguste Rodin. Le Musée qui lui est dédié propose des visites et ateliers pour les familles et la jeune public. Un musée familial vous permettra de découvrir le musée de façon ludique. Des ateliers pratiques sont aussi possibles en famille ou seulement pour les enfants : modelage sur plâtre ou cire, peinture, création de pâte...

Rens. : Tél. : +33(0) 3 25 24 78 34 www.museecamilleclaudel.fr



Venez vivre le vie de château à la Motte Tilly !

Chaque mois, à partir de Mars 2019, le Château de la Motte Tilly (château XVIIIème entièrement restauré) vous propose de venir en famille passer un dimanche dans son jardin. Grâce à une visite guidée de 1h30, vous pourrez découvrir les jardins et la collection historique de céramique du parc ainsi que ses édifices extérieurs (la grille, la glacière, les communs, l'orangèrie et son pigeonnier). Divers ateliers pour les enfants sont également proposés tout au long de l'année pendant les vacances scolaires et certains week-ends (jeudi dans le cadre de l'opération « Chasse aux œufs à Pâques, dans le parc, ateliers culinaires, dans les salons du château... »)

Rens. : <http://www.chateau-motte-tilly.com/visite-musee.html>

A Nogent-sur-Seine, faites le plein d'énergie !

Le Centre d'Information du Public (CIP) du Centre National de Production d'Électricité de Nogent-sur-Seine propose toute l'année à 12 ans. Chaque mercredi après-midi, et pendant les vacances scolaires, l'équipe propose une animation gratuite aux enfants afin de leur permettre de découvrir le monde de l'électricité à travers des ateliers pédagogiques adaptés.

Rens. : Centre d'Information du public - Avenue René Bonnard 10400 Nogent-sur-Seine - 03 25 23 64 60 - cip-nogent@edf.fr



Jouer aux détectives avec vos enfants !

L'Office de Tourisme propose des ateliers initiés à la construction de détectives pour résoudre des énigmes liées au patrimoine ou à la région. Une façon ludique de découvrir le patrimoine bâti des villes de Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine. Nouveauté 2019 : une chasse au trésor dans les rues de Nogent-sur-Seine !

Rens. : Office de tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine 3 rue Jules Ferry 10400 Nogent-sur-Seine 03 25 23 64 60

Un jardin... extraordinaire !

Pour les Botanistes et les bio, rendez-vous à Montigny-Gelstein. Un Jardin Botanique labellisé - Jardin Botanique de France - propose un parcours découverte une visite de thème : diversité de l'indigène, racines, plantes médicinales, potager, jardin d'hiver, maraîchage... Plus de 2000 espèces végétales présentes.

Rens. : Jardin Botanique de Montigny sur Seine - Chemin des gneux 10400 Montigny sur Seine Tél. : 03 25 23 64 60 jardin@montigny-gelstein.org

Les Auteurs de l'Office de Tourisme « pendant tout l'été ! »

Sur le territoire du Nogentais-Seine, venez découvrir nos auteurs « marque-page », « stopbooking », « crosse », « jeux de société », de nombreuses possibilités pour passer un week-end en famille.

À ne pas manquer

Mythes et légendes des Mégalithes...

Dotées, mégalithes, pollaines, l'Office de tourisme propose un parcours pour les découvrir. Découvrez l'une des plus belles abbayes agencées d'un patrimoine unique.

Rens. : Office de tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine 3 rue Jules Ferry 10400 Nogent-sur-Seine Tél. : 03 25 23 64 60 tourisme@nogentais.fr

El bien d'autres activités pour se défendre...

Balade à vélo (circuit de la Vallée de la Seine) ou à cheval, en canot et même en avion ! Bonne pédagogie, jeux de jeux et jardins, laissez la beauté des pays.

Office de tourisme de Montigny-sur-Seine

3 rue Jules Ferry 10400 Montigny-sur-Seine 03 25 23 64 60 montigny@montigny-gelstein.org

Remerciements

Remerciements aux auteurs de la Vallée de la Seine pour leur accueil et leur accueil. 10400 NOGENT SUR SEINE 03 25 23 64 60 office@tourisme-nogentais.fr ou sur notre page Facebook !



En 2019, le Guide des producteurs locaux a été traduit en Anglais et en Allemand

Encart presse dans Famille Magazine, double page sur l'édition de juin 2019 et insertions sur le web (présence d'un bandeau en mai, juin et juillet). Mise en valeur de l'offre « famille » dans le Nogentais et la Vallée de la Seine

IV. Formation – Information 2019

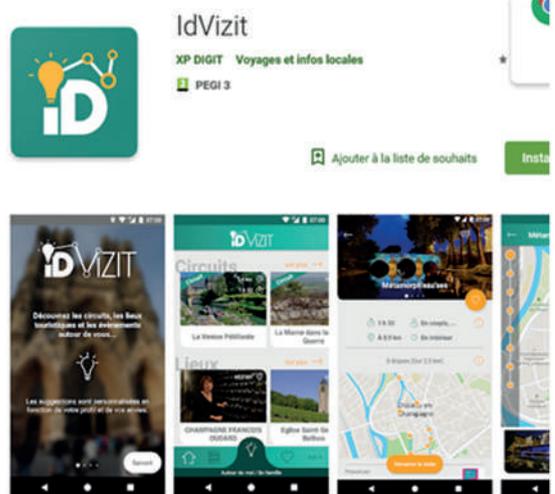
- Formation des acteurs touristiques locaux avec l'ART Grand Est (« compétence tourisme ») : organisation de trois journées de formation (28, 29 novembre et 19 décembre 2019) délocalisées dans le Nogentais sur « **Joptimise mon référencement naturel pour être plus visible** ». 13 personnes ont participé (Musée Camille Claudel, 1 Hôtelier, une cave de Champagne, office de tourisme, Musée de la Bonnèterie de Romilly sur Seine, 7 propriétaires de gîtes ou chambres d'hôtes. Les participants ont été ravis de cette formation, gratuite pour eux, au cours de laquelle ils ont pu mettre en pratique la théorie sur leurs propres sites internet. Le fait que cette formation ait été organisée « sur place » a été très apprécié.
- Présentation de la marque « Qualité Tourisme » et du réseau « Maison Passion Hébergement », Réseau National de la marque Qualité Tourisme pour la filière « Chambres d'Hôtes »: Intervention de Madame Brigitte GUEGNAUD, secrétaire nationale du Réseau MAISONS-PASSIONS et de Madame Danièle AUGUET, Déléguée Régionale pour le Grand Est
- Mise en place d'un stage de balisage de randonnée pédestre en partenariat avec le Comité Départemental de l'Aube de la FF Randonnée. La chargée de mission a proposé aux élus du territoire une formation d'une journée afin d'étudier les aspects juridiques et techniques du balisage de randonnées pédestre (mise en pratique sur une deuxième journée pour baliser un itinéraire sur la commune de Crancey). Le PETR et l'Office de Tourisme ont pris en charge le coût. 15 personnes de communes différentes ont participé à ce stage (avril 2019).

V. Visites – Circuits 2019

Circuits IDVIZIT, une application smartphone pour visiter en toute liberté !

En 2019, 4 circuits ont été créés. (Parcours Flaubert dans Nogent-sur-Seine, Route des Mégalithes, découverte de l'église Saint-Laurent à Nogent-sur-Seine et parcours sur le patrimoine bonnetier à Romilly-sur-Seine.) En 2020 sont prévus 3 nouveaux parcours : Circuit des vitraux contemporains, balades dans Villenaux et les « Echappées nogentaises, de sculptures en paysages »).

- Création de 2 nouvelles boucles à la Saulotte :
 - Circuit du Resson (18 Km)
 - Circuit de la Pierre Aiguë (13 Km)

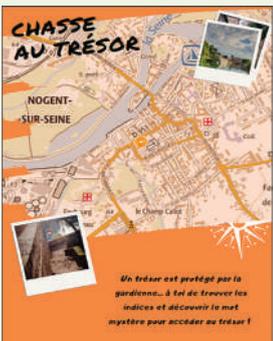
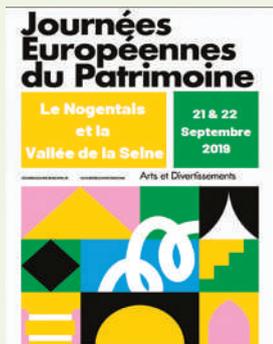


4. TOURISME

VI. Animations - Manifestations 2019

Journées Européennes du Patrimoine

Guide des sites ouverts dans le Nogentais et la Vallée de la Seine lors de ces journées + création d'un nouveau rallye à destination des enfants.



De nombreux projets prévus en 2020 ont été annulés, nous reviendrons sur cette année compliquée plus en détail lors de l'Assemblée Générale. Chaque commission de travail reviendra également sur son activité dans le détail : commission fleurissement – commission patrimoine – commission randonnée.

Activités pour les enfants

Création d'un guide regroupant les offres à destination des enfants, spécial « vacances d'été » et d'une chasse aux trésors pour l'été.

Aménagement du Bateau – Lavoir de Nogent-sur-Seine et installation de l'accueil de l'Office de Tourisme sur la Seine !

Ouverture d'une antenne de l'Office de Tourisme à Villenauxe-la-Grande.

Nouvelles animations en 2019 au Bateau-Lavoir...

Un programme très diversifié d'animations a été mis en place : conférences, visite-conférences, ateliers de « bien-être », ateliers pour les enfants pendant les vacances scolaires, dégustations de produits du terroir, visites nocturnes de Nogent/Seine, mise en place de la location de vélos...). Le Bateau Lavoir est une vitrine du patrimoine et des atouts touristiques du territoire. L'association Romilly Patrimoine a été notre invitée durant un mois pour présenter une exposition. 250 personnes ont pu voir cette exposition et au total, ce sont 182 personnes qui ont participé aux différentes animations proposées.

Champ'Art Musique festival :

Huitième édition en 2019 du festival Champ'Art en partenariat avec le **PETR Seine en Plaine Champenoise**. Toujours en s'appuyant sur les formations locales, 6 séances ont été programmées dans les villes et villages du Nogentais. Du **27 septembre au 14 décembre, 661 personnes** ont été accueillies : 145 à Longueville/Aube (Gospel); 38 sur le Bateau Lavoir de Nogent-sur-Seine (soirée théâtre); 65 à La Louptière-Thénard (soirée Jazz); 90 à Méry-sur-Seine (soirée festive); 135 au Château de La Motte Tilly (spectacle pour les enfants); 188 personnes au Théâtre de Nogent-sur-Seine (comédie musicale).

VII. Projets 2020

Set impact : diffusion de sets de tables dans les restaurants

Partenariat avec le Musée C. Claudel : Campagne de diffusion sur 4 semaines Octobre et Novembre 2020 (prévue en avril – mai mais repoussé à cause du Covid) dans les villes de Melun, Fontainebleau, Provins, Bray-sur-Seine, Sens et agglomération Troyes et les Lacs de Champagne. Cible : Grand public, familles - 30 000 contacts.

LE NOGENTAIS ET LES VALLÉES DE LA SEINE ET DE L'AUBE



➤ Création de nouveaux outils de communication :

Conception d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau logo (en cours de finalisation).
 Conception et réalisation d'une nouvelle carte touristique.
 Conception d'une nouvelle plaquette touristique (en cours de finalisation).

➤ Pendant l'été une **vidéo promotionnelle** a été diffusée tous les jours et plusieurs fois par jour sur canal 32

➤ Création d'une base de données photo avec un photographe professionnel permettant de disposer de photographies de grande qualité en haute définition sur les structures touristiques du Nogentais et de la Vallée de la Seine. Deux jours de reportage ont été programmés et ont permis de créer une première base de données de plus de 500 photos.

➤ **Grand'Estival** : série de 4 mini concerts de musique « renaissance » au Jardin Botanique de Marnay sur Seine (environ 40 personnes), sur le Bateau Lavoir (18 personnes), à l'Eglise Saint Laurent (25 personnes) au Château de la Motte Tilly (35 personnes).

➤ Exposition d'artisanat d'art de Jean-François Boulard sur le Bateau Lavoir pendant tout le mois de juillet 2020.

➤ Exposition sur l'Eau dans la ville au moyen âge et présentée sur le bateau lavoir au mois d'août grâce aux Archives Départementales.





BOX A LOUER DE 1 à 15 m²
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

**DEVIS
GRATUIT**



**ACCÈS
SÉCURISÉ**



**SURVEILLANCE
OPTIMALE**



**VENTE CARTONS
& MATÉRIELS**



**LOCATION
UTILITAIRES**

Un espace de stockage adapté à vos besoins

Des particuliers...

- Des personnes désirant stocker des biens saisonniers (meubles de jardin, vélos, skis, etc.)
- Des personnes entre deux déménagements
- Des parents souhaitant conserver les affaires et souvenirs de leurs enfants
- Des étudiants dans l'obligation de stocker leurs affaires le temps des vacances ou d'un stage dans un autre secteur géographique
- Des personnes souhaitant stocker leurs biens pendant un voyage à l'étranger
- Des propriétaires souhaitant mettre en lieu sûr leurs biens lors d'une location saisonnière
- Des étudiants ne pouvant pas stocker leurs affaires chez leurs proches pendant leurs études à l'étranger
- Des ménages ayant besoin de vider leur logement pour réaliser des travaux de rénovation ou de la construction d'une maison
- Des propriétaires souhaitant vendre leur logement
- Des personnes expatriées lors d'une mission à l'étranger
- Des familles désireuses de conserver des biens suite à un héritage
- Des couples lors d'un changement de situation (séparation...)
- Ou tout simplement des personnes qui manquent de place chez elles !

Et aussi des professionnels...

- Des artisans à la recherche d'espace d'entreposage pour leurs outils et leur stock
- Des Administrations et entreprises qui souhaitent disposer d'un petit entrepôt où elles peuvent stocker les documents, ordinateurs, archives ou mobilier professionnel
- Pour les magasins qui ont besoin d'un espace de stockage en plus ou de faire face à une grosse livraison de marchandises pour la saison
- Des représentants ou des commerciaux qui ont besoin de stocker leurs produits ou PLV
- Des e-commerçants souhaitant stocker les produits de leur boutique en ligne
- Des associations ayant besoin d'entreposer leur mobilier et/ou leur matériel
- L'archivage de vos documents
- Des organisateurs d'évènements souhaitant stocker leur matériel ou leur stock

Un très large choix de box de stockage

Nous proposons actuellement plus de 150 garde meubles et box de stockage à Nogent sur Seine pour tout volume de biens allant d'1m² à 15m².

Vos biens sécurisés 24/7j en libre accès

Notre site est équipé d'un système de sécurité de pointe (centrale d'alerte, caméras) 24h/24 et 7j/7. Vous avez accès sécurisé à vos biens grâce à un code personnel.

5 Avenue du Cardinal - 10400 NOGENT SUR SEINE

www.nogent.spacebox10.com

contact@spacebox10.com

☎ 06 47 99 73 83



Anne VEYRIER

Expositions Ateliers sur le Bateau Lavoir

► Du 1^{er} au 29 juillet : Exposition « Artisâme »

Exposition ouverte aux horaires de l'office de tourisme. Entrée libre

Artisâme vous propose des créations artisanales en cuir entièrement réalisées à la main. Les cuirs utilisés sont des cuirs pleine fleur de qualité, aux coloris multiples. Que ce soit pour les créations originales, les créations sur mesure, tout autant que pour les réparations ou restaurations diverses, le tout est pratiqué avec un véritable amour de ce métier.

► Présence de l'artisan samedi 10 juillet

Ateliers pour les enfants suivis d'un goûter : Création d'une bourse en cuir

> Mercredi 7 juillet de 14h00 à 16h00

> Mercredi 21 juillet de 14h00 à 16h00
Pour les enfants à partir de 8 ans, sur réservation, 6 enfants maximum par atelier.

La présence des parents n'est pas nécessaire.

Tarifs : 15€/enfant matériel fourni.

► Du 31 au 29 août : Exposition sur les personnalités marquants du Nogentais

Exposition ouverte aux horaires de l'office de tourisme. Entrée libre

Exposition présentée par les membres de la commission patrimoine de l'office de tourisme. Vous y trouverez mis en lumière des personnages politiques, des écrivains, des ecclésiastiques, des scientifiques, des militaires, des entrepreneurs... ayant vécu à diverses périodes de notre histoire, ayant acquis une plus ou moins grande célébrité, mais qui tous ont imprégné l'histoire de notre territoire par leur personnalité et leurs actions remarquables.



ARTISÂME

► Du 4 au 26 septembre : Exposition "Anne Veyrier du Muraud, Peintre Verrier"

Exposition ouverte aux horaires de l'office de tourisme.

En 2006, après une formation à l'atelier de Philippe Andrieux sur Paris, Anne Veyrier du Muraud perfectionne son geste et ses connaissances dans différents ateliers sur Paris, Auxerre et Troyes. Aujourd'hui, dans son atelier situé à Romilly-sur-Seine, elle continue à s'inscrire dans cette tradition tout en racontant ses propres histoires. Ainsi, elle conçoit de nombreuses peintures sur verre qui se racontent comme des fenêtres sur un monde imaginaire, des créations originales et des petites séries en forme d'esquisses inspirées de sujets divers souvent liés à l'observation de la nature.

Présence de l'artiste 18 et 19 septembre

Ateliers pour les adultes (à partir de 15 ans) : découverte du vitrail Tiffany, création d'un petit oiseau à suspendre. Renseignements pour les dates à l'Office de Tourisme

Durée : 2h30

Tarifs : 30€/personne matériel fourni. Sur réservation, 3 personnes maximum par atelier

Visites Culturelles et Balades contées...

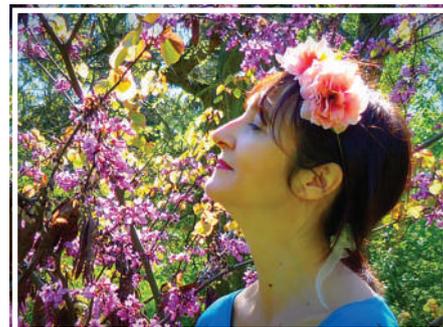
► Balades contées cet été à Nogent-sur-Seine

Proposées par l'Office de Tourisme
Tarifs : 5 euros par adulte et Gratuit pour les enfants

Sur réservation, 12 personnes maximum par visite

Départ : Bateau Lavoir

La conteuse Célia Chambaud vous invite à une promenade contée à Nogent-sur Seine. Pour tous ceux qui aiment les histoires, à partir de 6 ans. Durée : environ 1h30.



CÉLIA CHAMBAUD

Les beaux jours donnent envie de se balader, le nez au vent, le long des rives de la Seine. Laissez-vous bercer par le bruissement des feuilles, le clapotis de l'eau, le chant des oiseaux...Maintenant, vous êtes prêt à écouter des histoires extraordinaires. Des histoires d'hommes transformés en arbres, d'oiseaux qui parlent, d'ondines qui attirent les hommes au fond de l'eau, de lutins farceurs...

Tout le monde est bien installé ? Debout, ou alors allongé dans l'herbe sur une couverture. Vous pouvez maintenant vous laisser aller à la rêverie... Avant de repartir vers un autre lieu où se trouve un autre conte. La nature fourmille d'histoires merveilleuses.

Apportez vos meilleurs souliers et votre chapeau de paille, votre cousin préféré ou votre plaid si moelleux, une loupe ou peut être des jumelles, et n'oubliez pas vos yeux écarquillés.

Cette promenade contée est une façon inattendue de visiter Nogent-sur Seine. Une flânerie poétique hors du temps.

Célia Chambaud est une conteuse aux multiples facettes. Pétilante ou espiègle, elle déploie des mondes lointains ou imaginaires, visuels, sensoriels et poétiques. Avec sa sensibilité et sa délicatesse, elle réveille l'enfant qui est en nous et l'invite au voyage."

Calendrier

- > Mercredi 7 juillet 10h30
- > Mercredi 28 juillet 10h30
- > Dimanche 1er août 10h30
- > Samedi 7 août 15h00
- > Mercredi 11 août 10h30
- > Mercredi 18 août 10h30
- > Mercredi 25 août 10h30
- > Samedi 28 août 15h00

5. OPAH

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Lors de la réunion du 30 mars dévolue au vote du budget 2021, vos conseillers communautaires ont accepté le principe d'instaurer une O.P.A.H. sur l'ensemble des 23 communes de la Communauté de Communes du Nogentais.

► Qu'est ce qu'une O.P.A.H.?

L'objectif d'une O.P.A.H. est de créer, avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah), des conditions favorables afin que **les propriétaires ou les copropriétaires les plus modestes puissent investir dans l'amélioration ou la réfection des logements existants** en particulier des maisons individuelles.

C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la **réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs et villages ruraux**, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.

Chaque O.P.A.H. se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante. Elle est d'une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

► Quelles sont les aides de l'Anah ?

L'Anah finance, sous certaines conditions (voir ci-dessous), les travaux de **renovation énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie, et de lutte contre l'habitat indigne ou dégradé** au bénéfice des propriétaires privés.

Dans le cas d'une **O.P.A.H. telle que proposée par votre Communauté de Communes** un dispositif contractuel viendra compléter les aides de l'Anah et une aide technique et administrative sera proposée à l'élaboration des dossiers.

Les conditions d'octroi des aides sont différentes en fonction des publics.

> **Pour les propriétaires occupants, en plus du plafond de ressources (voir tableau ci-dessous) deux conditions sont nécessaires :** obligation d'habiter le logement pendant 6 ans minimum et que ce logement ait plus de 15 ans (sauf pour l'adaptation à la perte d'autonomie).

► **Pour les propriétaires bailleurs, 3 conditions sont imposées :** un plafond de ressources pour les locataires, des loyers qui respectent les plafonds de l'Anah et la nécessité de passer une convention avec l'Anah d'une durée de 9 ans.



► **Pour les copropriétés** (cas le plus rare) Que les travaux soient réalisés sur les parties communes et que 75 % des lots soient des résidences principales.

► Quels sont les travaux éligibles ?

Dans le cas d'une rénovation énergétique :

- Le remplacement partiel ou total d'une installation de chauffage (chaudière, radiateurs, etc...).
- Isolation des combles,
- Isolation des murs,
- Remplacement des menuiseries (portes fenêtres),
- Installation d'une V.M.C.

Dans le cas d'une adaptation à la perte d'autonomie :

- Remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied,
- Installation d'un monte escalier,
- Elargissements des portes,
- Construction d'une rampe d'accès au logement,
- Mise en place de domotique pour automatiser l'éclairage, la fermeture des volets, etc

Dans le cas d'une réhabilitation globale :

- Travaux de gros œuvre, charpente toiture, façades,
- Isolation, combles, murs, remplacement des menuiseries
- Chauffage,
- Raccordement aux réseaux et, ou, mise en conformité d'une installation d'eau de gaz d'électricité .

► Quels sont les plafonds de ressources ?

Comme c'est souvent le cas pour des aides de l'Etat, le versement de celles-ci est subordonné à des conditions de ressources souvent complexes. Dans le cas le plus courant, **des propriétaires occupants**, voici à titre d'informations la catégorisation des ménages qui déterminera le montant de l'aide.

Ces montants correspondent au revenu fiscal de référence (RFR) indiqué sur la feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2021, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2020 (RFR N-1).

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages dits très modestes	Ménages dits modestes
1	14 879 €	19 074 €
2	21 760 €	27 896 €
3	26 170 €	33 547 €
4	30 572 €	39 192 €
5	34 993 €	44 860 €
Par personne en plus	+ 4 412 €	+ 5 651 €

► Quelques exemples d'aides pouvant être accordés pour les propriétaires occupants :

Types de travaux	Montant maximum des travaux	Taux de la subvention allouée	
		Ménages modestes	Ménages très modestes
Travaux lourds	50 000 € H.T.	50 % + 10 % dans la limite de 2 000 €	50 % + 10 % dans la limite de 3 000 €
		+1 500 € en fonction du gain énergétique	
Travaux d'amélioration	20 000 € H.T.	50 %	50 %
Rénovation énergétique	30 000 € H.T.	35 % + 10 % dans la limite de 2 000 €	50 % + 10 % dans la limite de 3 000 €
		+ 1 500 € en fonction du gain énergétique	
Adaptation à l'autonomie	30 000 € H.T.	35 %	50 %



Attention, il s'agit bien de subventions et pas d'une avance remboursable ou d'un prêt à taux zéro.

Comme mentionné ci-dessus, d'autres aides existent pour les propriétaires bailleurs et les copropriétés.

Dans les mois à venir votre communauté de communes fera réaliser un diagnostic et une étude précise afin de déterminer les bénéficiaires potentiels. Ensuite nous choisirons un prestataire qui vous accompagnera dans le montage de vos dossiers tant sur le plan technique qu'administratif en recherchant d'autres sources de financement notamment auprès des caisses de retraites ou des mutuelles. Sur notre communauté de communes, environ 1 500 propriétaires pourraient être éligibles... Votre communauté de communes ne manquera pas de vous tenir informés de l'avancement de ce projet.

Alain BOYER,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Nogentais
Maire de Barbuise



NOGENT-SUR-SEINE - TROYES - ROMILLY-SUR-SEINE - PROVINS - PARIS



GRUPE PRIEUR & ASSOCIÉS

53 Rue des Fossés
10400 Nogent-sur-Seine
03 25 39 89 23
nogent@groupe-prieur.fr

**EXPERTISE-COMPTABLE
AUDIT & CONTRÔLE INTERNE
FISCALITÉ - SOCIAL - JURIDIQUE**



WWW.GROUPE-PRIEUR.FR

BOULANGERIE PÂTISSERIE CUISINIER



**9, avenue Pasteur
10400 Nogent sur Seine
03 25 39 85 16**



UNE HISTOIRE DE FAMILLE
DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

70 % de nos terres
sont cultivées dans
LE GRAND EST
et 30 % en
ÎLE-DE-FRANCE

**LE LOCAL
AVANT TOUT !**
Une gamme 100% française
en direct des producteurs
12 mois sur 12

**CULTIVONS
LE RESPECT
DE LA NATURE !**
Nos produits VAJOU
sont issus
d'évaluations certifiées
Mouvement
Environnementale



Ferme de Fontenay
10400 Fontenay-de-Bossery
www.fermedefontenay.fr - contact@vajou-requmes.fr



Ensemble, développons
les filières durables.



**Avec « Semons du Sens », le Groupe Soufflet affirme
sa volonté de développer les filières vers l'excellence.**

Nous nous engageons à valoriser dans la durée les productions de nos partenaires agriculteurs,
afin de proposer à nos clients et aux consommateurs les meilleurs produits issus de filières durables.

GRUPE
soufflet

www.semonsdu sens.fr

6. FINANCES

FONCTIONNEMENT

IMPACTS DE LA SITUATION SANITAIRE COVID19 SUR 2020

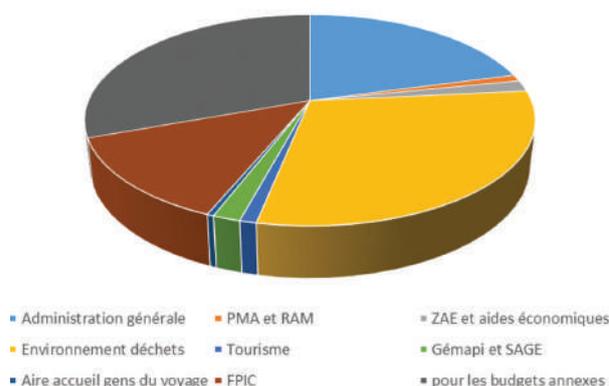
L'année 2020 a été marquée par la Covid 19 avec des dépenses supplémentaires : achat de masques pour les habitants des communes membres de la Communauté de Communes, pour tous les services de l'intercommunalité, pour les professionnels de santé intervenant sur le territoire intercommunal, mise en place du télétravail, avenant contrat de collecte des

déchets ménagers, participation au fonds Résistance de la Région Grand Est... le tout pour un montant de 72 011 €.

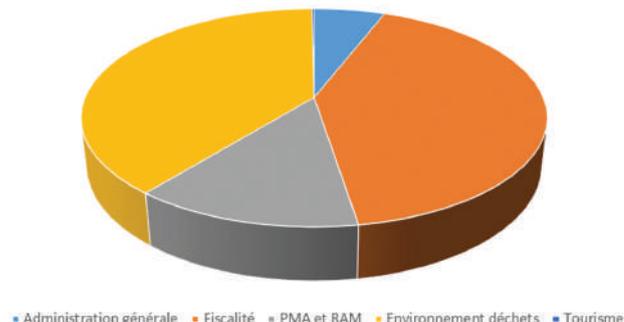
Une diminution des recettes par l'annulation de 4 mois de loyers et des taxes foncières de 2019 au profit de la société Tonna Access impactée par la Covid (96 195 €), des recettes non perçues pour la valorisation des matières, diminution des taxes de séjours perçues, dégrèvement de la CFE... le tout pour un montant de 103 013 €

DEPENSES	Réalisées 2020	Prévisions 2021
Administration générale	1 013 321 €	1 579 689 €
PMA et RAM	642 912 €	750 000 €
ZAE et aides économiques (subventions)	55 027 €	126 980 €
Environnement déchets	1 949 394 €	2 257 002 €
Tourisme	74 939 €	77 000 €
Gémapi et SAGE	52 513 €	127 000 €
Aire accueil gens du voyage	13 924 €	31 000 €
FPIC	976 526 €	1 000 000 €
Virement aux budgets annexes	2 706 749 €	2 324 374 €
TOTAL	7 485 305 €	8 273 045 €

Prévisions Dépenses 2021

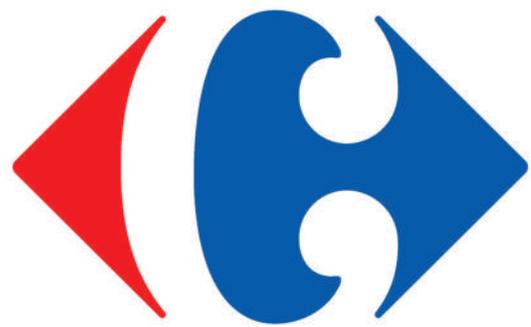


Prévisions Recettes 2021



RECETTES	Réalisés 2020	Prévisions 2021
Administration générale	581 278 €	329 191 €
Fiscalité	2 378 530 €	2 335 177 €
PMA et RAM	642 912 €	750 000 €
Environnement déchets (TEOM + retombées)	2 226 185 €	2 188 721 €
Tourisme	12 201 €	10 000 €
TOTAL	5 841 106 €	5 613 089 €
Excédent n-1	6 983 147 €	8 049 698 €
TOTAL avec excédents	12 824 253 €	13 662 787 €

Carrefour *market*



NOGENT/SEINE

NOUVELLE
DIRECTION

Du lundi au samedi : 8h30 - 19h30
Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h30

Avenue du Général de Gaulle
03 25 39 04 00



pickup

Saipol

Chez Saipol au Mériot, nos 92 collaborateurs, dont 10 en alternance, transforment le **colza français** 🇫🇷 en **protéines** pour l'alimentation animale, en **huiles végétales**, en **énergie renouvelable Oleo100** pour les transports décarbonés et en **ingrédients** pour la chimie et l'alimentation.



www.saipol.com

GRUPE **Avril**

6. FINANCES

► FISCALITE

La suppression de la recette de la taxe d'habitation pour 2021, suite à la réforme, sera compensée par l'Etat pour un montant équivalent.

Les autres taux votés en 2021 restent inchangés face à 2020 :

- > Taxe Foncière Bâtie : 1.09 %
- > Taxe Foncière Non Bâtie : 1.01 %
- > Cotisation Foncière des Entreprises : 1.05 %
- > Fiscalité Professionnelle de Zone : 20.32 %

► INVESTISSEMENT

En 2020 ont été réalisés pour un total de 218 580 € (dépenses uniquement) :

- ▣ Installation du siège et PMA : 38 590 €
- ▣ PMA : interphone et climatiseur : 6 033 €
- ▣ Achat des bacs et conteneurs : 35 186 €
- ▣ Etude tarification incitative : 6 840 €
- ▣ Petit matériel déchèterie : 1 955 €
- ▣ Sécurisation déchèterie Nogent s/Seine : 44 667 €
- ▣ Aide déploiement fibre optique : 55 170 €
- ▣ Ligne ferroviaire : 23 400 €
- ▣ Fonds Résistance Grand Est : 6 739 €

En 2021 il est prévu pour un total de 372 642 € (dépenses uniquement) :

- ▣ Les restes à réaliser 2020 pour 90 872 € (aide maison santé de Villenauxe, passerelle du Livon, solde étude tarification incitative, achat de bacs et colonnes pour la collecte, aide fonds résistance Grand Est...)
- ▣ Continuer à participer au financement de l'électrification de la ligne Paris-Troyes (19 600 €)
- ▣ Continuer à participer au financement du déploiement de la fibre optique sur le territoire (55 170 €)
- ▣ Participation au financement de la passerelle publique du Barrage de Beaulieu (5 000 €)
- ▣ Instauration d'un siège social de la Communauté de Communes du Nogentais. (100 000 € pour l'étude)
- ▣ Financement de petits matériels pour le pôle multi-accueil (7 500 €)
- ▣ Aménagement de la Déchèterie de Nogent-sur-Seine (14 000 €)
- ▣ Petit matériel pour les déchèteries (2 000 €)
- ▣ Dématérialisation par l'achat de tablettes, matériel pour des visio-conférences... (7 000 €)
- ▣ Pacte de gouvernance (4 500 €)
- ▣ Etude pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (42 000 €)
- ▣ Relancer une opération « composteurs » (25 000 €)

► ENDETTEMENT

L'encours de la dette consolidée de la Communauté de Communes pour 2021 s'élève à 5 254 129 € réparti de la manière suivante :

- ▣ 2 679 623 € sur le budget général avec un emprunt pour la création de la plateforme trimodale SAIPOL et deux emprunts pour l'aménagement et l'extension du pôle multi-accueil
- ▣ 2 574 506 € sur un des budgets annexes concernant la construction de 2 bâtiments industriels à Pont-sur-Seine

Pierre MATHY,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Nogentais
Maire Adjoint de Nogent-sur-Seine

7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

BUSINESS SUD CHAMPAGNE, LE BRAS ARMÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL



L'agence de développement économique Business Sud Champagne (BSC), a été créée en novembre 2018 par la Région Grand Est, Troyes Champagne Métropole, l'Agglomération de Chaumont et les Chambres de commerce et d'industrie de l'Aube et de la Haute-Marne. L'agence, présidée par Jean-Michel Soufflet, Président du directoire du Groupe Soufflet couvre le bassin d'activités élargi du Sud Champagne qui comprend le département de l'Aube et le sud de la Haute-Marne (Chaumont/Langres). Début 2021 toutes les Communautés de Communes et les Conseils départementaux de l'Aube et de la Haute-Marne ont adhéré à l'agence pour en faire leur outil mutualisé de développement économique et d'attractivité.

La Communauté de Communes du Nogentais a décidé de rejoindre cette dynamique afin de compléter et renforcer ses actions en faveur des entreprises.

Ayant pour mission de favoriser le développement économique

du Sud Champagne, BSC organise son action autour de 2 objectifs majeurs. Le premier est d'accélérer le développement économique du territoire par l'accompagnement individuel des entreprises structurantes et/ou par le renforcement des filières d'excellence.

Les filières d'excellence sur lesquelles travaille BSC sont nombreuses, l'agroalimentaire, la bioéconomie, la logistique, la santé, l'industrie 4.0, l'énergie, le textile...

Par exemple, BSC a contribué à la création et est désormais pilote du Pôle d'Excellence de la Maille 4.03, qui a pour ambition de redonner au territoire sa place de capitale mondiale de la maille. Une maille connectée, performante, agile et éco-responsable, qui répond aux attentes des consommateurs en recherche de produits Made in France, à faible impact environnemental, à un prix accessible. Le Pôle regroupe l'ensemble des industriels du textile local (Union des Industries Textiles, Petit Bateau, Lacoste), les Grandes Ecoles et centres de

formation (UTT, IFTH, YSchools) et l'ensemble des acteurs de l'innovation. Il travaille notamment à la création d'une plate-forme technologique pour permettre aux industriels de la Maille de tester de nouveaux procédés ou de nouvelles matières plus écologiques. L'objectif est aussi à travers ce collectif d'attirer sur le territoire des nouvelles marques textiles ou de relocaliser des activités industrielles.

Dans le cadre de son action auprès des entreprises, BSC apporte conseil et assistance gratuits, en priorité aux industriels ou entreprises de service susceptibles de générer de la valeur ajoutée ou de l'emploi. Les actions de BSC sont nombreuses : recherche de solutions foncières ou immobilières, montage de dossiers de demande d'aide, recherche de financements, recherches de partenariats industriels ou en innovation, assistance dans les démarches de modernisation de type Usine du Futur, etc... A la demande de ses financeurs, BSC apporte aux entreprises des solutions globales et s'appuie sur tout un réseau d'ac-

teurs public ou privé, banques, collectivités, services de l'Etat, cabinets conseils, Chambres consulaires, laboratoires, Ecoles, pour apporter la meilleure réponse à chaque besoin.

En 2020, 107 projets locaux ont ainsi pu être détectés et accompagnés, dont 31 ont abouti et ont permis de mobiliser près de 4M€ d'aides publiques.

Le second objectif de l'agence est d'accroître l'attractivité du territoire afin d'accueillir des projets d'implantation exogènes.

Pour ce faire, BSC soutient les collectivités pour la constitution et la valorisation d'une offre foncière

et immobilière, et met en œuvre des actions de promotion et de prospection avec ses partenaires nationaux et internationaux.

Depuis fin 2020, BSC travaille avec l'ensemble de ses partenaires à l'élaboration d'une stratégie de marketing territoriale partagée qui rassemble tous les acteurs concernés par l'avenir économique du Sud Champagne. Cette stratégie vise à construire un message différent, qui permette d'attirer à la fois des entreprises, des investisseurs et des talents. Des actions de communication concrètes pourront ainsi être lancées dès septembre 2021, lorsque les événements et salons pourront redémarrer.

En attendant, BSC a organisé sa prospection de projets exogènes en s'appuyant sur l'agence nationale Business France, l'agence régionale Invest Eastern France, et un cabinet de prospection privé, Géolink. En 2020 90 projets ont ainsi été reçus et ont fait l'objet d'une proposition d'implantation en Sud Champagne.

L'équipe de BSC, composée de 10 professionnels du développement économique, est au service du territoire et de ses entreprises.



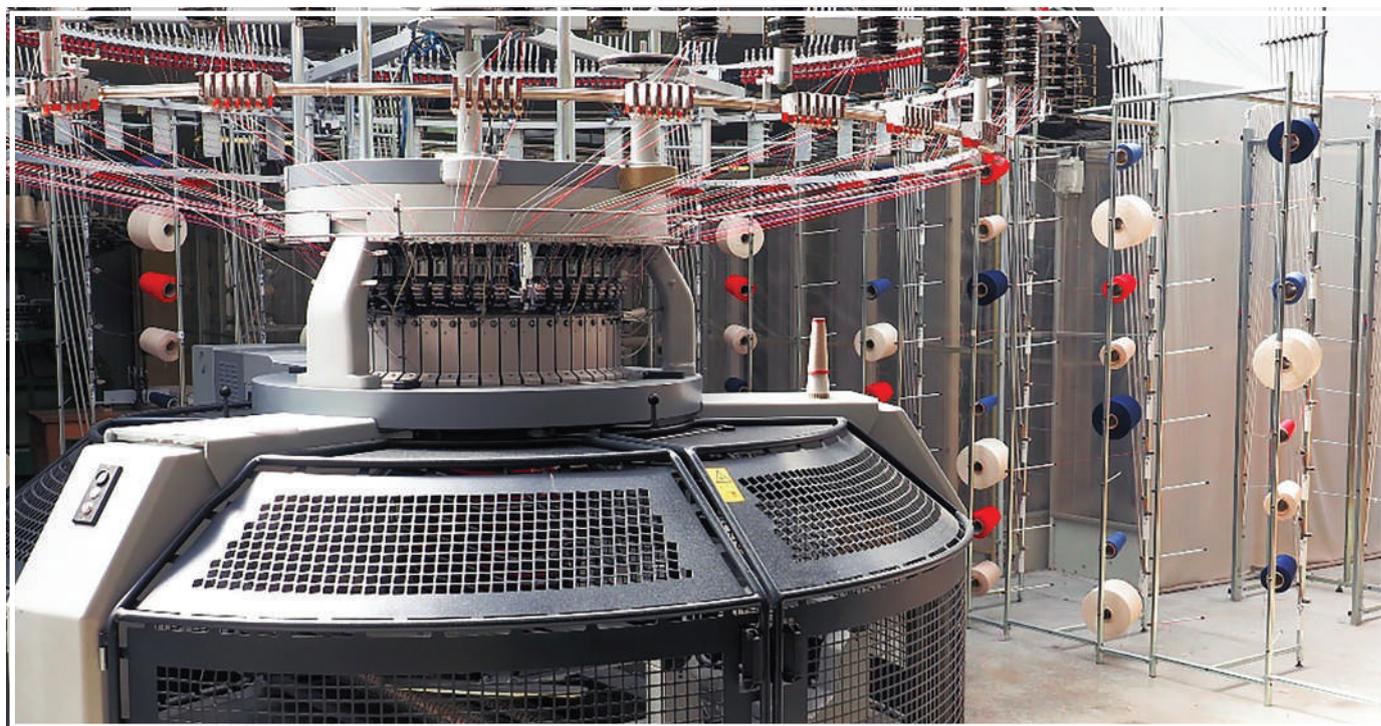
Si vous souhaitez étudier et mener à bien le développement d'une nouvelle activité, consolider votre stratégie et structure votre business plan, renforcer vos fonds propres, sécuriser vos achats, trouver un local ou un terrain adapté à vos besoins ou mettre en valeur votre entreprise dans l'écosystème local, n'hésitez pas à contacter Business Sud Champagne au

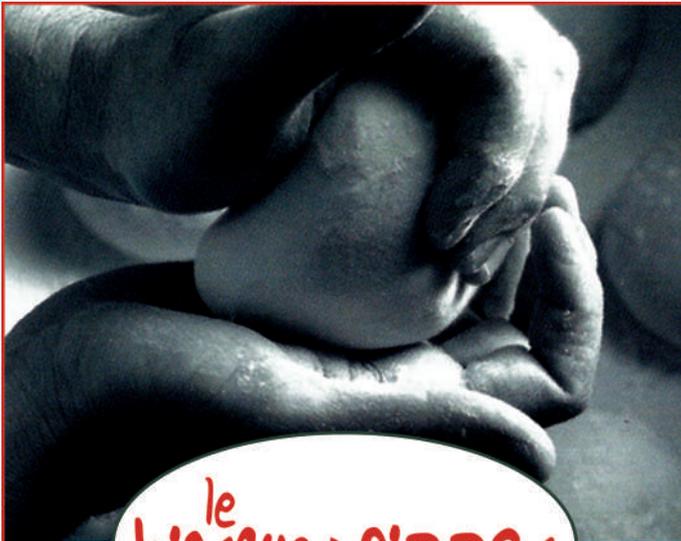
03.25.73.68.10

sur contact@sud-champagne.fr

ou sur

www.business-sud-champagne.com





le kiosque à pizzas

Ouvert 7 jours / 7 (y compris les jours fériés)
de 11h30 à 14h et de 17h30 à 21h30
vendredi et samedi : fermeture à 22h

Les mardis : toutes les pizzas à 9€
(sauf la FIFTY)

A côté de Mr Bricolage, 49 route de Bray
NOGENT SUR SEINE
03 25 25 74 65



AGENCE Aurélie MARTINEZ
TOUTES ASSURANCES
DU PARTICULIER AU PROFESSIONNEL
Spécialiste Assurances Agricoles

03 25 39 81 88
13 Grande Rue St Laurent
10400 NOGENT SUR SEINE
agence.aureliemartinez@axa.fr

2 mois remboursés
pour 2 nouveaux contrats souscrits

3 mois remboursés
pour 3 nouveaux contrats souscrits

4 mois remboursés
pour 4 nouveaux contrats souscrits

N° ORIAS : 19007836

GM FERMETURES

Portail
Porte de garage
Automatisme

Ghislain GRANGÉ
06 14 96 04 64





Alarme
Vidéosurveillance

MARCILLY SUR SEINE
www.gmfermetures.com

SARL SIMONNET TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - DÉMOLITION
ASSAINISSEMENT
Location de matériel
Aménagement de cours...




12 Chemin de la Rue - 10400 Plessis Barbuise
Tél. **06 79 64 33 02**
simonnet.stp@gmail.com - www.simonnet-tp.fr

8. LA PETITE ENFANCE

LE PÔLE MULTI-ACCUEIL "LA RIBAMBELLE"

25 rue du Général de Gaulle - 10400 Nogent-sur-Seine - 03.25.39.76.68
Directrice : Isabelle BOILLOD



Le PMA « La Ribambelle » est une structure d'accueil collective qui associe différentes formules : accueil permanent, à temps plein ou à temps partiel, occasionnel ou d'urgence. C'est un accueil qui favorise l'éveil et la découverte de la vie en groupe, dans un environnement adapté, et dans le souci constant du bien être affectif et physique de l'enfant.

Le PMA est ouvert de 7h15- à 18h45 du lundi au vendredi, La structure est fermée les jours fériés, une semaine entre Noël et le jour de l'an, 3 semaines en aout et 3 autres jours pour les journées pédagogiques.

Nombre de places modulées accordées par la PMI :

- > 15 places de 07h15 à 08h00
- > 23 places de 08h00 à 09h00
- > 39 places de 09h00 à 17h00
- > 23 places de 17h00 à 18h00
- > 15 places de 18h00 à 18h45

L'accueil régulier ou permanent : est un accueil dont le rythme est prévu et organisé avec les parents sur l'année. Il donne lieu à une signature d'un contrat d'accueil entre la structure et l'utilisateur et garantit la place pour les plages horaires choisies. Il peut s'agir de quelques heures par semaine ou d'un temps plein.

L'accueil occasionnel : Cette formule répond à un besoin ponctuel non prévisible, généralement de courte

durée et ne nécessite pas la signature d'un contrat.

Les principales missions du Pôle Multi Accueil sont les suivantes :

- > favoriser l'éveil et la découverte de la vie en groupe de jeunes enfants âgés de 3 mois à 3 ans ;
- > apporter un environnement adapté à cet âge ; assurer un bien être affectif et physique de l'enfant accueilli ;
- > privilégier une prise en charge individuelle dans un milieu collectif en tenant compte du rythme et des habitudes de chacun ;
- > assurer une continuité de prise en charge entre la famille et le PMA ;
- > apporter une grande souplesse quant aux solutions d'accueil proposées aux familles en adaptant chaque contrat en fonction de leurs besoins propres.

L'équipe pluridisciplinaire du PMA est composée de :

- > 1 IDE puéricultrice (la directrice) à 80%
- > 1 IDE sage-femme (directrice adjointe)
- > 1 éducatrice de jeunes enfants
- > 6 auxiliaires de puériculture
- > 7 agents titulaires du CAP petite enfance (ou adjoint technique, dont une en cours de VAE Axp)
- > 1 agent polyvalent en charge des travaux du PMA (tonte, petites réparations...) avec une décharge syndicale de 3/4 temps.

La répartition des enfants par communes de résidence est la suivante :

- > Nogent sur Seine : 44 enfants
- > Fontaine Macon : 5 enfants
- > Pont sur Seine : 4 enfants
- > Villenaux la grande : 4 enfants
- > Soligny les Etangs : 3 enfants
- > Le Mériot : 2 enfants
- > La Motte Tilly : 1 enfant
- > Ferreux Quincey : 1 enfant
- > Trainel : 1 enfant
- > Saint Aubin : 1 enfant
- > Barbuise : 1 enfant

Le PMA a un agrément de 39 berceaux accordé par la PMI depuis 2013.

► Nos projets :

> Les cafés des parents :

Objectifs : Soutenir les pères et mères dans leurs responsabilités éducatives et les valoriser en tant que tels. Tisser du lien et créer de la solidarité entre parents afin de les aider dans leur parentalité car de nombreuses familles de la crèche sont isolées ou en manque de repères dans l'exercice de leurs fonctions parentales (mutation des schémas familiaux, vie professionnelle...)

Organisation et déroulement :

Un groupe de parents ou autres membres de la famille (selon le thème) est invité à se réunir autour d'un café, pour échanger sur un thème qu'ils auront choisi préalablement. Les rencontres ont lieu à la crèche.

8. LA PETITE ENFANCE

Les familles sont tenues informées de la tenue des cafés des parents, lors de l'inscription de leur enfant, à la réunion de rentrée et au cours de l'année par des invitations.

► **Le projet Ribamzen** : le projet a pour objectif de réaliser un temps « hors du temps » calme ou stimulant au choix, avec les enfants afin de leur faire expérimenter leur sensorialité, la prise de conscience de leur corps grâce à l'approche Snoezelen. La CCN avec le soutien de la Caf, va permettre d'acquérir du matériel pour ce projet.

Nous remercions le GHAM de Nogent sur Seine pour le prêt de leur chariot Snoezelen lors de notre formation.

► **La réalisation de deux applications petite enfance pour l'équipe et pour les familles pendant le confinement COVID 19** : deux outils de communication ont été créés suite au 1er confinement ayant entraîné la fermeture de la structure. Une première application a été créée pour l'équipe de la Ribambelle afin qu'elle puisse continuer de réfléchir à ses pratiques pédagogiques de manière ludique. Celle-ci a permis à toute l'équipe de rompre l'ennui et la monotonie du confinement qui a été difficile pour tous et surtout pour cette équipe habituée à côtoyer énormément de personnes (collègues, parents, enfants) avec lesquelles elle a de nombreuses interactions. Une deuxième application a été créée pour les familles afin de maintenir une continuité pédagogique et du lien entre l'équipe de la Ribambelle et

les familles (activités diverses, forum de discussion)...

► **Le partenariat entre le PMA et les écoles Nogentaises** : la 1^{ère} semaine de juillet est consacrée à la visite de toutes les écoles nogentaises avec les enfants qui rentrent à l'école en septembre. Les directrices se mettent en relation avec les directeurs d'école afin de convenir de la liste exacte des enfants et la répartition de ces derniers par secteur à Nogent. Puis, avec 2 à 3 adultes, les enfants se rendent une matinée dans chaque école afin qu'ils fassent connaissance avec leurs futurs camarades de classe et leur maîtresse.

► **Les échanges intergénérationnels entre le PMA et le foyer logement** : ces rencontres (qui se sont déroulées 1 fois par mois au sein de la Ribambelle ou bien au sein du foyer logement de Nogent hors période Covid.et qui nous l'espérons pourront reprendre prochainement) ont pour but :

1. Pour les personnes âgées :

- > amélioration de leur qualité de vie,
- > briser leur isolement,
- > permettre une estime de soi plus grande,
- > développer un sentiment d'appartenance et d'utilité,
- > faire des rencontres,
- > partager son expérience de vie et son savoir,
- > mieux connaître les us et coutumes des jeunes d'aujourd'hui.

2. Pour les enfants du PMA :

- > développer un sens de la commu-

nication avec des personnes plus âgées

- > réduire des stéréotypes négatifs concernant les aînés,
- > acquisition de connaissances
- > partage de jeux et d'expérience

Avant la pandémie du Covid, le PMA La Ribambelle ouvrait ses portes aux familles des enfants fréquentant l'établissement :

- > La fête de Noël, Le goûter de fin d'année
- > Instauration des cafés/parents au sein du PMA 1 fois / mois
- > Goûter des grands parents (à l'occasion de la fête des grands-mères) en mars
- > Goûter des mamans et des papas (à l'occasion de la fête des mères et des pères)

Nous espérons pouvoir réouvrir nos portes pour ces animations festives le plus tôt possible !

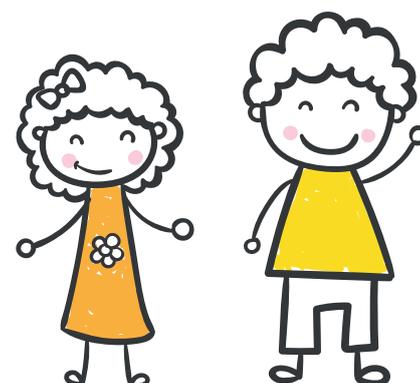
Le Relais Assistants Maternelles "Les Ecureuils"

25 bis rue du Général de Gaulle
10400 Nogent-sur-Seine
03.25.21.91.61 ou 06.43.48.29.00

Responsable :
Maryse LE BOITEUX

Le nombre d'assistantes maternelles agréées : 99 mais seulement 88 en activités. Certaines sont à la retraite mais ayant gardé leur agrément, elles apparaissent toujours





Claude BACHOT,
Vice-Présidente de la Communauté
de Communes du Nogentais
Maire Adjoint de Traînel

sur les listes, d'autres ont changé de profession ou sont en congé parental.

Cela représente 280 agréments 0 – 18 ans et 65 agréments 3 – 18 ans (scolaire)

Comme chaque structure, le RAM a subi les effets de la COVID 19.

Lors du 1^{er} confinement, le RAM a été complètement fermé. Le télétravail a été mis en place, et la continuité du service a pu se faire par le biais du téléphone et des mails.

Durant cette période, les assistantes maternelles ont continué à accueillir les enfants, contrairement aux structures collectives qui étaient fermées (crèche, écoles...). La consigne gouvernementale était même qu'elles devaient si besoin accueillir plus d'enfants, jusqu'à 6, et en priorité les enfants de personnel soignant.

Les assistantes maternelles ont surtout eu des questions concernant l'accueil des enfants alors que les parents étaient en télétravail, que faire lors de cas contact, comment se protéger et protéger sa famille ? Parents et assistantes maternelles avaient besoin d'explications concernant le chômage partiel, comment y inscrire l'employée, compléter ou non le salaire ?

Durant cette période, le RAM et la PMI ont contacté toutes les assistantes maternelles du secteur pour prendre des nouvelles, connaître les difficultés, les questions et les accompagner.

Le Conseil Départemental a fourni des masques aux assistantes maternelles et c'est le RAM qui a été chargé de les distribuer. Cela a permis d'en rencontrer certaines et d'échanger avec elles.

Le RAM a rouvert dès la fin du confinement. Les accueils collectifs sont à nouveau possibles, mais en nombre limité d'enfants et assistantes maternelles (pas plus de 12 personnes), respect des consignes sanitaires.

L'accueil individuel des parents ou assistantes maternelles est possible, mais il est toujours préférable et conseillé de privilégier les échanges par mail et téléphone. Le Ram accueille parents et (ou) assistante maternelle pour l'établissement du contrat de travail, pour aider dans les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle, pour vous informer sur la convention collective des assistantes maternelles et pour des conseils liés à l'accueil (adaptation, attitudes éducatives...).

Les accueils collectifs (le mardi matin) délocalisés à Villenauxe la Grande n'ont pas repris.

Les accueils collectifs à Nogent ont repris doucement. Certaines assistantes maternelles ne préfèrent pas y participer, peur de la contamination, refus des parents, et aussi nouvelles habitudes prises pendant ces périodes de confinement.

maternelles avaient besoin d'explications concernant le chômage partiel, comment y inscrire l'employée, compléter ou non le salaire ?

Durant cette période, le RAM et la PMI ont contacté toutes les assistantes maternelles du secteur pour prendre des nouvelles, connaître les difficultés, les questions et les accompagner.

Le Conseil Départemental a fourni des masques aux assistantes maternelles et c'est le RAM qui a été chargé de les distribuer. Cela a permis d'en rencontrer certaines et d'échanger avec elles.

Le RAM a rouvert dès la fin du confinement. Les accueils collectifs sont à nouveau possibles, mais en nombre limité d'enfants et assistantes maternelles (pas plus de 12 personnes), respect des consignes sanitaires.

L'accueil individuel des parents ou assistantes maternelles est possible, mais il est toujours préférable et conseillé de privilégier les échanges par mail et téléphone. Le Ram accueille parents et (ou) assistante maternelle pour l'établissement du contrat de travail, pour aider dans les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle, pour vous informer sur la convention collective des assistantes maternelles et pour des conseils liés à l'accueil (adaptation, attitudes éducatives...).

Les accueils collectifs (le mardi matin) délocalisés à Villenauxe la Grande n'ont pas repris.

Les accueils collectifs à Nogent ont repris doucement. Certaines assistantes maternelles ne préfèrent pas y participer, peur de la contamination, refus des parents, et aussi nouvelles habitudes prises pendant ces périodes de confinement.



Dépannage
Entretien

03 25 25 28 43



Installation
Neuf & rénovation

03 25 39 70 80

DES ARTISANS À VOTRE SERVICE

Plomberie Sanitaire Électricité Climatisation

[usse.sarl @ wanadoo.fr](mailto:usse.sarl@wanadoo.fr) 16 ancienne route de Villenauxe 10400 Nogent-sur-Seine



PRÉPARATION
DE FRUITS,
EXTRAITS DE CAFÉ,
CAMELS...

Z.I. du Canal Terray
10400 NOGENT SUR SEINE
France
www.gaget.fr

GAGET

Tél.: +33 3 25 39 59 59
Fax : +33 3 25 39 59 50
E-mail : gaget.sa@gaget.fr



AXA Patrick Colinot
Agent général AXA France



Entreprises
Professionnels
Particuliers

Bien s'assurer
c'est assurer

17, Avenue du Général de Gaulle
10400 Nogent sur Seine
03.25.39.87.73 - agence.colinot@axa.fr

ORIAS N° 14005869

JOYA
Rencontres Immobilières



**Clément
Manuguerra**

**AGENT COMMERCIAL
IMMOBILIER**

18 rue des Ponts
10400 Nogent-sur-Seine

06 66 93 15 47
clement@joya.fr
www.joya.fr

LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE VOUS



**LITERIE
ELECTROMENAGER &
MULTIMEDIA
SERVICE APRES-VENTE
ANTENNES TERRESTRES
ET SATELLITES**

C.C INTERMARCHÉ
10 400 NOGENT S/S
TEL : 03.25.39.83.05

C.C E.LECLERC
10 100 ROMILLY S/S
TEL : 03.25.21.00.97



**Sables et graviers
Béton prêt à l'emploi**

Siège social
route de Donnemarie
77480 St-Sauveur-lès-Bray
tél. 01 60 58 54 90
granulat@a2c-materiaux.com

www.a2c-materiaux.com

8. LA PETITE ENFANCE

SONDAGE POUR UN PROJET PRIVÉ D'OUVERTURE D'UNE STRUCTURE COLLECTIVE DE GARDE D'ENFANTS DE 0 A 4 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NOGENTAIS

Si vous êtes confrontés à la pénurie de mode de garde sur le secteur du Nogentais alors nous avons besoin de votre aide.

Nous sommes deux professionnelles de la petite enfance et nous souhaitons mettre à disposition des parents un lieu d'accueil collectif, pour les enfants âgés entre 0 et 4 ans, où leur bien-être ainsi que votre tranquillité d'esprit seront notre priorité.

Pour cela, nous souhaitons nous approcher le plus possible de vos besoins et pour nous y aider nous avons établi ce questionnaire.

Vous pouvez y répondre sur papier et le remettre au Pôle Multi Accueil ou bien à l'aide de l'appareil photo de votre smart phone, flasher le QR code affiché ci-dessous ou encore via le lien internet : <https://forms.gle/5THqJV4esWtLNeS99>



Si toutefois dans votre entourage vous connaissez des personnes concernées par le sujet, n'hésitez pas à partager notre questionnaire. Nous comptons sur vous !

1. Parmi les communes de la communauté de communes du Nogentais citées ci-dessous, où souhaiteriez-vous voir s'implanter une micro-crèche ? Plusieurs choix sont possibles :

- FERREUX QUINCEY
- FONTAINE MACON
- LA MOTTE TILLY
- MARNAY SUR SEINE
- NOGENT SUR SEINE
- PONT SUR SEINE
- SAINT AUBIN □ TRAÎNEL
- VILLENAUXE LA GRANDE

2. Quels sont vos besoins au sujet de la garde de vos enfants ?

- Accueil régulier de journée jusqu'à l'entrée en école maternelle
- Accueil occasionnel
- Accueil en périscolaire
- Accueil en horaires atypiques soir et week-end

3. Quelle est la tranche de revenus de votre foyer :

- Bénéficiaires(s) de minima sociaux
- Tranche 1 : Revenus inférieurs à 20 550 € (si 1 enfant à charge) 23 467 € (si 2 enfants à charge)
- Tranche 2 : Revenus compris entre 20 550 € et 45 666 € (si 1 enfant à charge) et 23 647 € et 52 148 € (si 2 enfants à charge)
- Tranche 3 : Revenus supérieurs à 45 666 € (si 1 enfant à charge) et 52 148 € (si 2 enfants à charge)

4. Combien d'enfants avez-vous ou allez-vous avoir ?

- ... enfants de 0 à 1 an
- ... enfants de 2 à 4 ans
- ... de plus de 4 ans

5. Où habitez-vous ?

.....
.....
.....

6. Où travaillez-vous ?

.....
.....

Nous vous remercions pour votre participation à l'étude de notre projet et nous sommes disponibles pour répondre à vos questions à l'adresse mail : petiteenfanceunogentais@gmail.com

Taxi conventionné CPAM

Service de Taxi & VTC toutes distances

Alain Transport Privé > 06 09 17 37 70 atp10.com



*Auberge du Cygne
de la Croix*

Maitre
Restaurateur

RESTAURANT - TRAITEUR
SÉMINAIRE

ORGANISATEUR
DE RÉCEPTIONS

LES SALONS DU PARC

PROPRIÉTÉ
POUR ÉVÉNEMENTS



www.cygne-de-la-croix.fr



22, rue des Ponts - 10400 NOGENT-SUR-SEINE
Tél. 03 25 39 91 26 - Mail : info@cygnedelacroix.fr

BOUCHERIE - CHARCUTERIE SAINT-LAURENT



5, Grande Rue St-Laurent - 10400 NOGENT sur SEINE

03 25 39 85 40

point S

Pas de stress, il y a point S !

PNEUMAGRI

Entretien et réparation auto - Pneus agraires et poids lourds
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h00

6 Rue Port au Charbon - Z.I. Fontaine Baron
10400 Nogent-sur-Seine

03.25.23.28.60 - Mail : pneumagri@gmail.com

www.points.fr



A P T H

Association pour la Promotion
des Travailleurs Handicapés

Réinsertion des personnes
en situation de handicap

COVER
ENVIRONNEMENT

03 25 71 24 00

- Collecte et traitement des déchets (cartons, papiers, bois, gravats, tout venant, ferraille)
- Gestion des déchets dangereux et non dangereux des entreprises et des particuliers.
- Opérations d'assainissement (hydrocurage, pompage de fosses septiques, débouchage...).
- Pompages d'huiles usagées.



F95380001070

2 Services à vous proposer

maizieres auto sarl

Vente de pièces neuves garanties

Démarrateur Alternateur
Attelage Echappement
Pneus Amortisseur
Radiateur etc...

Vente de véhicules d'occasion

Utilitaire - VP - Garanties

Vente de véhicules accidentés

Lundi : 9h - 12h / 14h - 18h Mardi au Vend. : 8h - 12h / 14h - 18h
Sam. : 8h - 12h / 14h - 17h

03 25 24 03 23

Montage à l'atelier sur RDV

Vente de pièces d'occasion garanties

10510 Z.I. MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE

A votre disposition 6j/7j

Garage CORBIN

- MÉCANIQUE ■ CARROSSERIE ■ PEINTURE ■ TOUTES MARQUES
- VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION

16 Avenue du Général de Gaulle - 10400 NOGENT-SUR-SEINE

MOTRIO

simplifions l'entretien auto

03 25 39 84 39

9. ENVIRONNEMENT/DÉCHETS

COMPÉTENCE ENVIRONNEMENT-DÉCHETS

Depuis sa création au 1^{er} janvier 2007, la Communauté de Communes du Nogentais assure la compétence de collecte et de traitement des déchets sur l'ensemble des 23 communes membres. 16 830 habitants (population municipale INSEE applicable au 1^{er} janvier 2021) bénéficient de ce service sur une superficie de 297 km² dont la plus grande distance routière (Nord-est / Sud-ouest) dépasse 32 km.

2 grands ensembles composent cette compétence :

► La collecte :

> **En porte à porte** dans des bacs mis à disposition par la Communauté de Communes sur tout le territoire pour les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et les déchets d'emballage issus du tri. Les déchets



verts sont également collectés de cette manière pour les habitants de Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande.

> **En apport volontaire** pour le verre et les Journaux, Revues, Magazines (JRM). Des colonnes aériennes sont à disposition des usagers dans toutes les communes du nogentais.

> **En déchèteries** avec des bennes dédiées aux différentes filières.

► **Le Traitement** (ou autrement dit la valorisation ou l'élimination des déchets) :

> Pour les déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire, le traitement est délégué au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA). Cette collectivité est chargée du traite-



Déchèteries de Nogent-sur-Seine, Traînel et Pont-sur-Seine

ment des déchets de toutes les collectivités du département afin de pouvoir négocier des marchés à grande échelle et obtenir de meilleurs prix.

> Pour les déchets issus des déchèteries, le traitement reste du ressort de la Communauté de Communes du Nogentais.

La collectivité gère 3 **déchèteries** : Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine et Traînel. Elles sont accessibles aux habitants de la Communauté de Communes mais également, par convention, aux habitants de Chalaute-la-Grande. Il suffit de présenter aux gardiens de déchèterie un macaron délivré par la Communauté de Communes ou d'être muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



LE PERSONNEL DÉDIÉ À LA COMPÉTENCE

La Communauté de Communes du Nogentais emploie :

- 3 agents à temps plein pour le gardiennage des déchèteries ;
- 1 agent à temps plein chargé de la communication sur le tri auprès des usagers (contrôle-qualité des déchets triés sur le territoire, informations délivrées en porte à porte aux usagers, animations dans les écoles...), de la livraison des conteneurs à déchets et de la coordination des déchèteries.
- De saisonniers pour renforcer l'équipe pendant la période estivale.

Le service administratif de la collectivité intervient au niveau de l'accueil des usagers pour les dotations en conteneurs et la délivrance de vignettes d'accès en déchèteries ainsi que pour faire le lien entre les différents organismes chargés de l'enlèvement et du traitement des déchets.

Les agents chargés de la collecte des déchets en porte à porte sont employés par la société Eco-déchets avec qui la Communauté de Communes a conclu un marché depuis 2017.



9. ENVIRONNEMENT/DÉCHETS

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



► Les Ordures Ménagères

Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) sont actuellement acheminées vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (IS-DND) à Saint-Aubin. Le procédé d'enfouissement consiste à stocker les déchets, en supprimant leur contact direct avec le sol à l'aide de géomembranes et d'argile imperméable, de récupérer les jus polluants (lixiviats) et le biogaz issu de leur fermentation pour une valorisation énergétique (électricité).

En fonction des évolutions du contexte local, il n'est pas exclu que nos déchets partent à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de la Chapelle-Saint-Luc à l'avenir. Cette UVE est un centre d'incinération de dernière génération, conçu pour produire de l'électricité à partir de la combustion des déchets ainsi que du chauffage pour les usines voisines et le réseau urbain de la commune sur laquelle il est implanté.

► Le tri

Les déchets issus de la collecte sélective en porte à porte sont amenés vers le centre SYVALOM à la Veuve près de Châlons en Champagne. Ils sont triés à nouveau, manuellement et mécaniquement, pour être séparés selon les différentes filières de recyclage

(plastique, cartonnettes, cartons, briques alimentaires, boîtes métalliques...).

► **Les bouteilles en plastique** sont compactées en énormes balles et sont remises dans le circuit de fabrication de bouteilles en plastique. Elles peuvent également faire l'objet d'une valorisation textile (ex : pulls polaires).

► Par un procédé de brassage dans de l'eau, puis de pulpage et de désencrage, **les cartonnettes, cartons et briques alimentaires** sont réintroduits dans la filière de papier recyclé mais peuvent être également rentrés dans la fabrication de la ouate de cellulose (isolant pour les bâtiments).

► **Les boîtes métalliques** sont triées de manière à séparer les flux d'acier des flux d'aluminium. Les métaux peuvent être recyclés en quantité d'autres objets. L'acier comme l'aluminium sont des matériaux permanents, recyclables à l'infini et conservent leurs propriétés ainsi que leurs performances techniques à chaque recyclage. Les déchets issus de la collecte en apport volontaire sont acheminés directement vers les usines en charge de leur recyclage.

► **Le verre** est transporté directement chez un verrier à Reims. A l'instar de l'acier et de l'aluminium, le verre est recyclable à 100%. A l'issue du processus de recyclage, ce

matériau peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux flacons, pots ou bouteilles.

► **Le papier** est acheminé dans une grande papeterie à Golbey, dans les Vosges. Le processus de recyclage est le même que pour les cartons (cf : ci-dessus).

Les déchets déposés en déchèterie bénéficient d'un traitement spécifique en fonction de leur filière.

► **Les Déchets verts** sont emmenés sur une Plateforme de compostage à Neuvy (51).

► **Les Métaux** sont recyclés par la Société ADNOT à Romilly/Seine (10). Ils sont valorisés en outils, pièces automobiles, boule de pétanque, ossature de fenêtre et véranda en aluminium...

► **Les Cartons** sont vidés au centre de transfert SUEZ de Romilly/Seine, puis ils sont acheminés au centre de Tri SUEZ TRIVAL'AUBE à La Chapelle St Luc (10) où ils sont conditionnés en balles. Celles-ci sont amenées vers des cartonneries pour valorisation.

► **Le Tout-Venant** est traité par enfouissement à l'ISDND de Saint-Aubin (10).

► **Les Gravats** sont transférés au centre de SUEZ de Romilly/Seine puis traités sur la plateforme SUEZ de HUIRON (51).

► **Le Bois** passe par la plateforme SUEZ de Saint-Aubin et/ou transfert SUEZ de Romilly/Seine, puis il est transporté à Livry-Louvercy (51)

avec broyage puis valorisation (fabrication de meubles, plaquettes de chauffage...).

➔ **Les pneus** font l'objet d'une convention avec l'éco-organisme ALLIAPUR et sont repris par la société ERIC Pneus de PROVINS.

➔ L'enlèvement et le traitement **des déchets dangereux des ménages** (déchets phytosanitaires, pâteux, acides, solvants...) sont en partie pris en charge par l'éco-organisme ECO-DDS. Cet organisme est garant de leur élimination dans le respect de la législation en vigueur et de l'environnement.

➔ L'enlèvement et le traitement **des Déchets D'équipement Electriques et Electroniques (D3E)** ainsi que les lampes usagées sont pris en charge par l'éco-organisme ECOLOGIC via sa filière OCAD3E. Leur recyclage permet de limiter le gaspillage des ressources naturelles et d'éviter la propagation des substances polluantes, telles que les gaz CFC, le plomb, le mercure...

➔ **Les piles et les batteries** sont gérées par la filière Recylum d'Eco-system pour recyclage.

➔ **Le polystyrène** est repris par l'entreprise KNAUF à Marolles-sur-

Seine (77). Après broyage, un pourcentage est réintroduit dans de la matière neuve pour refaire un alliage en polystyrène.

➔ **L'Huile alimentaire** est reprise par l'entreprise QUATRA qui la transforme en biodiesel.

➔ **L'Huile moteur** est enlevée et traitée par l'entreprise COVED (la Chapelle Saint Luc).

➔ **Les batteries** de voitures sont récupérées par la société Adnot à Romilly/Seine pour recyclage.

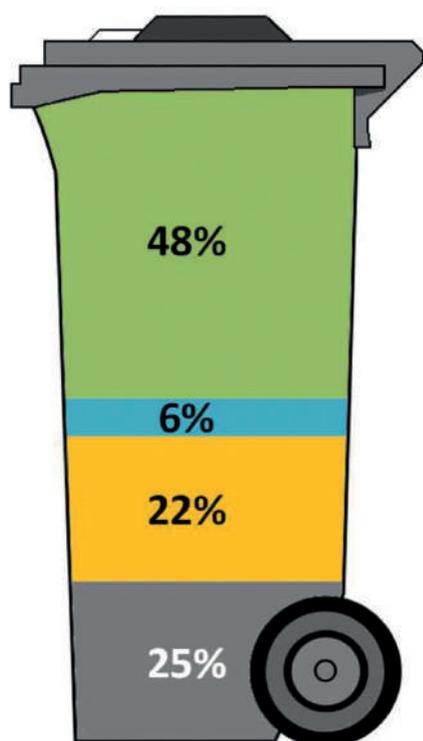
QUELS SONT LES ENJEUX POUR DEMAIN ?

Lors des différents "Grenelle de l'Environnement" et au fil des lois de finances, les pouvoirs publics ont adopté des mesures fortes pour accélérer la transition écologique. Parmi ces mesures figurent l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Ainsi, cette taxe sur l'enfouissement des déchets qui nous coutait 19 € la tonne en 2020, passe à 30 € la tonne en 2021 et coûtera 65 € la tonne en 2025. Il est apparu clair que les efforts consentis localement pour la

valorisation du biogaz et pour impacter le moins possible l'environnement, n'ont pas suffi à rassurer les décideurs nationaux dans l'avenir du procédé d'enfouissement des déchets. Cependant, la TGAP augmente aussi pour les autres processus d'élimination des déchets même si ce n'est pas dans les mêmes proportions. L'enjeu pour toutes les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets est devenu la maîtrise des coûts. Pour ce qui concerne particulière-

ment notre territoire, celle-ci ne sera possible que par une baisse des tonnages destinés à l'enfouissement.

Une caractérisation des déchets ménagers sur notre territoire a révélé que quasiment 48 % des déchets de nos poubelles sont de nature putrescible. Autrement dit, ces déchets « organiques » ou « biodéchets » pourraient être éliminés naturellement via le compostage.



Déchets organiques

Dont mouchoirs, essuie-tout...

Valorisables ciblés par autres filières

(dechèteries, textiles...)

Valorisables ciblés par les collectes

(emballages, JRM, verre...)

Ordures ménagères résiduelles

C'est pourquoi, il a été décidé de procéder à une enquête, à travers les petits papiers du Tri, pour que l'on remette en place une opération de promotion du compostage domestique. Le but est de permettre aux ménages qui en ont la possibilité, de s'équiper d'un composteur à des conditions tarifaires avantageuses. Dès la rentrée, des réunions publiques d'information seront proposées dans les communes du territoire.

Tous ensemble (élus et habitants), au quotidien, par le développement du geste du tri ainsi qu'une évolution dans la gestion de nos déchets (compostage, recherche de nouvelles filières de tri/valorisation...), nous parviendrons à maîtriser les tonnages et, par conséquent, les coûts des déchets produits sur notre territoire.

Bernadette GARNIER,
Vice-Présidente de la Communauté
de Communes du Nogentais
Maire Adjoint de Villenaux-la-Grande

Déchets non recyclables



Déchets verts

Pour Nogent-sur-Seine
et Villenauxe-la-Grande.
Pour les autres communes,
les déchets verts sont à
déposer à la déchèterie.



Déchets recyclables



Déchets recyclables

à emmener au point
d'apport volontaire



Des questions ? appelez-nous au 03.25.21.69.76

Communauté de Communes du Nogentais
9 rue de l'étape au vin - BP 2- 10401 NOGENT-SUR-SEINE

9. ENVIRONNEMENT/DÉCHETS

► Condition d'accès :

Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et présentez-vous à l'accueil de la Communauté de Communes du Nogentais

Horaires : consulter le site internet :

www.ccdunogentais.fr/les-decheteries

Merci d'arriver 15 minutes avant la fermeture des portes



LES DECHETS ACCEPTES

Monstres et encombrants
Papiers et cartons
Plastiques
Ferrailles et autres métaux
Verres
Huile de moteur usagée
Examens radiologiques
Piles et batteries
Piles radiologiques
Piles représentant des risques pour la sécurité des personnes et de l'environnement type produits acides et basiques (détergent)

Aérosols
Solvants
Produits phytosanitaires
Combustibles (issus de l'entretien et du bricolage familial)
Pots de peinture issus de bricolage familial
Déchets végétaux
Bois palettes
Pneus déjantés de véhicules légers
Gravats, terres et matériaux de démolition issus du bricolage familial

Textile
Déchets électriques et électroniques : écran, matériel informatique, gros électroménager (poste de radio, sèche-cheveux...) non reprenables par les revendeurs
Ampoules électriques et tubes fluorescents
Polystyrène

Renseignements au 03.25.21.69.76

9 rue de l'étape au vin - 10400 Nogent-sur-Seine.

Mail : contact@ccdunogentais.fr



Entreprise d'espaces verts
Entretien de jardin
 Professionnels & Particuliers
E.I.R.L Corentin Bardot



Repreneur de Mr Lockwood
Tél. : 06 69 91 58 64

SERVICES à la personne 50%

Champagne
 Spiritueux
L'Aube des Vins



Vins fins
 Grands Crus
 Détail et Gros
 Cadeaux

03 25 24 75 93 

Parc de l'Aérodrome - MAIZIERES LA GDE PAROISSE

Pompes Funèbres Marbrerie
S.A.R.L. TILLIER

Tél. 03 25 21 35 13 - 03 25 21 47 81
 06 08 89 66 17
 Fax 03 25 21 01 84



13, rue de Couailles
VILLENAUXE-LA-GRANDE

N° Hab. : 02.10.121


ADMINISTRATEURS DE BIENS



Sarl IMMO'ACT
DES PROFESSIONNELS DU DROIT A VOTRE ECOUTE
CONFIEZ NOUS VOS BIENS EN LOCATION

03.51.19.02.10
immoact10@gmail.com
 36 Avenue du Général de Gaulle
 10400 NOGENT SUR SEINE
 (Entrée de Nogent sur Seine près de la station de lavage)

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir
L'ECO-CITOYENNETE



Informier
Eduquer
Sensibiliser

Ensemble, agissons pour la protection de l'environnement et le développement durable

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr



10. GEMAPI

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations plus connue sous le nom de « GEMAPI » est une compétence nouvelle issue des lois de décentralisation, loi MAPTAM de 2014 et loi NOTRé de 2015. Ces deux lois, après transposition dans la Loi Grenelle II de 2010, précisent la gouvernance de l'eau au sein de deux missions essentielles :



- La gestion des milieux aquatiques
- Et les obligations des collectivités en matière de prévention des inondations.

Auparavant, il était peu question de la gestion des milieux aquatiques mais surtout de la prévention des inondations et encore, cette mission n'était pas organisée de manière uniforme sur l'ensemble des territoires exposés aux risques de crues et de débordements.

En 2018, ce sont les EPCI à fiscalité propre, c'est dire les communautés de communes qui se sont vue confier cette compétence devenue obligatoire.

Sur notre territoire, nous ne partions pas de rien. Les crues successives et dévastatrices de la Seine ont incité les communes les plus menacées à s'organiser afin de rechercher des solutions. C'est en 1955 que fut créé ce qui deviendra le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Seine en aval de Mery/Sur seine. Ce syndicat, présidé pendant plus de 30 ans par Monsieur Dollat, maire de Périgny la Rose, a œuvré avec succès pour réduire l'impact des crues, notamment en 2000 et 2001, lorsqu'il a fallu retirer du lit des rivières des milliers d'arbres victimes de la tempête de décembre 1999.

La compétence GEMAPI va au-delà du lit de la rivière. Non seulement elle s'étend à l'ensemble des zones de débordements (lit majeur), mais aussi elle introduit une notion nouvelle, celle de **bassin versant**. Cette notion tend à rendre solidaire l'ensemble des habitants d'un même territoire. Ainsi les communes près des sources des rivières, généralement peu menacées par les inondations doivent-elle participer à la prévention des inondations des communes situées à l'aval et qui reçoivent leurs eaux.

Afin de répondre aux exigences de la Loi NOTRé, les différents syndicats de rivières, réorganisés en Bassins versants, se sont retrouvés dans le giron du Syndicat Départemental de Distribution des eaux de l'Aube (SDDEA).

En février 2018, le conseil communautaire a transféré la compétence GEMAPI au SDDEA pour l'ensemble de ses 23 communes.

Désormais, **la gestion des milieux aquatiques** et la **prévention des inondations** sont des prérogatives du SDDEA et, pour notre secteur, plus précisément, du **Bassin Seine Aval** que j'ai l'honneur de présider depuis septembre 2020.

Le Bassin Seine aval, c'est une entité composée de 94 communes

regroupées au sein de 7 communautés de communes pour une population totale de 53 535 habitants et 502 km de cours d'eau en faisant abstraction des noues et autres bras morts insignifiants en période d'étiage et, si utiles lors des crues et du retrait des eaux.

Au-delà de l'étendue et de la complexité du réseau, il nous faut aussi intégrer l'ensemble des textes législatifs et réglementaires de plus en plus exigeants et contraignants, destinés à protéger la ressource, rétablir la continuité écologique et préserver la biodiversité.

La tâche est immense et comme la très grande majorité d'entre vous, je suis impatient de voir se réaliser les premiers travaux d'envergure.

Hélas, notre seule volonté ne suffit pas, il nous faut avant toute chose :

- Réaliser des études, souvent longues et toujours onéreuses qui doivent démontrer que les actions projetées sur une portion de rivière ne nuisent ni à l'amont, ni à l'aval tout en respectant l'environnement.
- Trouver des financements, en général auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie. Agence qui n'examinera nos demandes qu'après un examen approfondi des conclusions des études qui garantissent que l'ensemble des paramètres soit respecté.

Dans l'immédiat, pour notre secteur :

- Des études sont en cours,
- Plusieurs actions sont sur le point de se réaliser. Dès que les conditions climatiques et les niveaux d'eau seront favorables, nous reprendrons l'entretien de la noue de Périgny la Rose, la réhabilitation du « Ru de Macon » et la restauration des sources du Resson à la Saulsotte.
- Un programme d'entretien pluriannuel vient d'être élaboré sur le cours de l'Orvin,

La date de validité du chéquier loisirs 2020-2021 est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 !!!



Pour rappel, la Communauté de Communes du Nogentais met à votre disposition un chéquier loisirs pour vos enfants de 8 à 17 ans, habitant sur le territoire.

Pour 2 euros seulement, ce chéquier nominatif donne accès à 4 places de piscine et 4 places au cinéma Louis Lumière, à Nogent-sur-Seine.

Pour en bénéficier, rien de plus simple !!!

Il suffit de venir le retirer au bureau de la Communauté de Communes du Nogentais situé 9 rue de l'étape au vin à Nogent-sur-Seine, muni :

- > D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, quittance de loyer...)
- > De la photo d'identité de votre/vos enfants
- > Du livret de famille
- > Et de 2 euros/le carnet



10. GEMAPI



- Des diagnostics ponctuels ont été réalisés à la demande des communes sur des points précis comme à Gumery, Nogent/seine, Pont/Seine, etc..
- En partenariat avec les services du Département, nous recherchons des solutions pour l'indispensable pérennisation de la digue de Port Saint Nicolas,
- Etc

Sachez aussi que chaque jour, l'équipe du bassin Seine aval intervient sur le réseau hydraulique, non seulement pour assurer une indispensable mission de surveillance mais aussi pour la réalisation de travaux ponctuels, ainsi l'an dernier :

- 53 embâcles, susceptibles de perturber l'écoulement des crues ont été retiré principalement du lit de la Seine,
- 87 jours furent dévolus à l'entretien et la manœuvre des ouvrages propriété du Syndicat. Manœuvres vitales en période

de crues, manœuvres nécessaires tout au long de l'année et tout particulièrement en période d'étiage afin de garantir des niveaux d'eau suffisants dans les différents émissaires pour préserver la vie aquatique et piscicole.

Si nous pouvons intervenir **librement sur le domaine public et sur les parcelles communales**, à condition de respecter scrupuleusement les textes de la Loi sur l'eau, Il ne nous est pas possible d'intervenir, comme bon nous semble, sur le domaine privé. En effet, le code de l'Environnement (article 215-14) prévoit expressément que : **Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau.** Ce qui revient à dire, qu'une collectivité ne peut avec de l'argent public, se substituer aux propriétaires défaillants. Vous comprendrez bien que si nous en restions là, dans bien des cas, rien ne pourrait être entrepris.

Notre toute première action consiste donc à prévenir les pro-

priétaires riverains des désordres constatés et de leurs obligations. Si rien n'est entrepris, nous sollicitons les services de l'Etat afin que la Préfecture nous délivre une Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.) qui permettra à nos agents ou à nos prestataires d'entreprendre le travail, mais dans ce cas le propriétaire négligeant devra partager son droit de pêche avec une association agréée.

Comme vous pouvez le constater, le sujet est d'importance pour les communes de la vallée de la Seine menacées par les crues du fleuve, mais aussi pour toutes les communes baignées par un affluent (Orvin, Ardusson, Noxe, Resson, pour ne citer que les plus importants...). La Loi, pour le financement de la compétence GEMAPI, permet aux communautés de communes d'instaurer une taxe spécifique dite « taxe GEMAPI » additionnelle aux impôts locaux.

Le budget de Bassin Seine Aval est de l'ordre de 850 000 €, les Communautés de Communes qui ont transféré cette compétence financent nécessairement son fonctionnement et ses actions. Certaines communautés de Communes tel que celle des Portes de Romilly /S ont institué la taxe GEMAPI, d'autres comme **la Communauté de Communes du Nogentais finance cette participation sur ses fonds propres permettant ainsi aux contribuables d'économiser près de 110 000 €.**

Si votre Communauté de Communes n'assume pas directement la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, elle est très impliquée dans ces missions au travers du SDDEA via le Bassin Seine Aval.

Alain BOYER,
Vice-Président de la
Communauté de Communes
du Nogentais
Maire de Barbuise

11. COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



"LE NOGENTAIS POSSÈDE UNE HISTOIRE, UNE IDENTITÉ,
UNE ÂME À VALORISER".

PAR ESTELLE BOMBERGER-RIVOT ET LES MEMBRES
DE LA COMMISSION "COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE"

Depuis juillet 2020, notre communauté de communes s'est dotée d'une commission intitulée « Communication et promotion du territoire ». Cette innovation n'est pas neutre au regard de notre territoire. Elle est composée de 11 délégués communautaires qui sont Barbara CARPANESE, maire de Villenaux-la-Grande, Guy DOLLAT, maire de Périgny-la-Rose, Michelle MONOS, adjointe à La Saulsotte, Jacques VAJOU, maire de Fontenay-de-Bossey, Frédéric LENOUVEL, maire

de La Villeneuve-au-Chatelot, Gilbert LEMAUR, maire de Saint-Nicolas-la-Chapelle, Jean-Jacques BOYNARD, maire de Fontaine-Mâcon, Emmanuelle STEIB, adjointe à Nogent-sur-Seine, Bénédicte HOUDRÉ, adjointe à Nogent-sur-Seine, Alain DAMASSE, adjoint à Nogent-sur-Seine, Chantal OUDARD, conseillère municipale à Villenaux-la-Grande.

La diversité des communes est ainsi représentée.

Pourquoi une telle commission ?

Parce que notre territoire possède une âme liée à son histoire.

Le Nogentais, c'est d'abord une diversité de patrimoines, c'est un équilibre harmonieux entre un développement économique raisonné, une valorisation des espaces naturels et une promotion du patrimoine local ; églises, chapelles, lavoirs, châteaux, moulins, musées,...





Le Nogentais fait clairement référence à un territoire qui a une identité historique, artistique, économique, culturelle.

C'est un lieu qui a vu naître Alfred Boucher et qui a ouvert les bras à de grands artistes comme Gustave Flaubert ou Camille Claudel,... C'est un territoire qui héberge le souvenir des amours interdites entre Abélard et Héloïse.

Le Nogentais a rencontré le destin des personnages historiques tels le baron Thénard, le roi Henri IV, l'empereur Napoléon 1er, le Président de la République, Jean Casimir- Périer.

C'est un terroir de gastronomie qui compte d'excellents restaurants et des produits de luxe comme le Champagne. C'est une terre nourricière, agricole et un espace de chasse et de pêche.

Le Nogentais est une terre vivante, puisque ces richesses sont inscrites dans notre histoire et qu'elles se perpétuent encore aujourd'hui.

Notre territoire est riche de son activité économique raisonnée, c'est-à-dire haut de gamme. De grandes familles ont fondé des grandes entreprises d'envergure et la créativité de quelques-uns a trouvé ici son lieu d'expression.

C'est ainsi **une terre de patrimoines et de créations**. Une terre de tous les patrimoines et de toutes les créations. Notre commission a vocation à promouvoir cette diversité de talents qui constitue l'identité commune de tous les Nogentais.



11. COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



Quels sont les objectifs de cette commission ?

Promouvoir le Nogentais.

Les objectifs sont simples ; promouvoir le Nogentais, ses richesses. Nous aimons notre lieu de vie et il nous faut ancrer ce sentiment dans l'esprit de tous les Nogentais. Mais au-delà, nous devons aussi le promouvoir à l'extérieur de ses limites géographiques.

La mobilité est l'un de nos atouts et facilite la réalisation des projets structurants ; électrification de la ligne SNCF, projet de mise à Grand Gabarit de la Seine, projet de réserve naturelle nationale de la Bassée.

Le Nogentais peut ainsi se projeter dans l'avenir. Ce qui est important car plus de 17.000 habitants y vivent. C'est également un lieu de visite, de promenade, de randonnée, de tourisme pour des milliers d'autres.

Le défi que nous devons relever consiste à concilier l'art de vivre nogentais et l'accueil des visiteurs ou des touristes, tout en renforçant l'attractivité de ce bassin de vie.

Par quels moyens pouvons-nous promouvoir notre territoire ?

En valorisant notre identité commune.

Pour valoriser notre identité, il faut :
1°) s'accorder sur les atouts à mettre en lumière ; ceux-ci ont en partie été listés ci-dessus

2°) réfléchir sur les objectifs que nous nous fixons ; renforcement de notre qualité de vie, de notre dynamisme économique et de la préservation de nos espaces naturels.

3°) mettre en place des actions de valorisation et de promotion ; notamment en travaillant sur la manière dont on peut rendre visible et plus concret la cohésion locale, avec par exemple.

➔ Le choix et l'installation de signalisations communes sur l'ensemble de notre territoire pour unifier et renforcer la proximité de nos communes et amplifier les liens entre les habitants ;

➔ la création d'une manifestation intercommunale, culturelle ou sportive, festive et populaire qui rendrait visible à l'intérieur comme à l'extérieur la qualité de vie du Nogentais

➔ l'amélioration de ce journal intercommunal grâce à vos remarques et votre implication en son sein

Promouvoir le Nogentais c'est donc mettre en place un ensemble de pratiques qui vont permettre de développer l'attractivité de notre territoire, le faire rayonner auprès des habitants comme au-delà de ses limites géographiques.

Parce que nous aimons notre territoire, nous sommes fiers d'être Nogentais et nous voulons conserver notre qualité de vie.

Estelle BOMBERGER-RIVOT,
Vice-Présidente de la Communauté
de Communes du Nogentais
Maire de Nogent-sur-Seine

12. DÉMATÉRIALISATION

COMMISSION "NOUVELLES TECHNOLOGIES DÉMATÉRIALISATION - INNOVATIONS - SITE INTERNET"



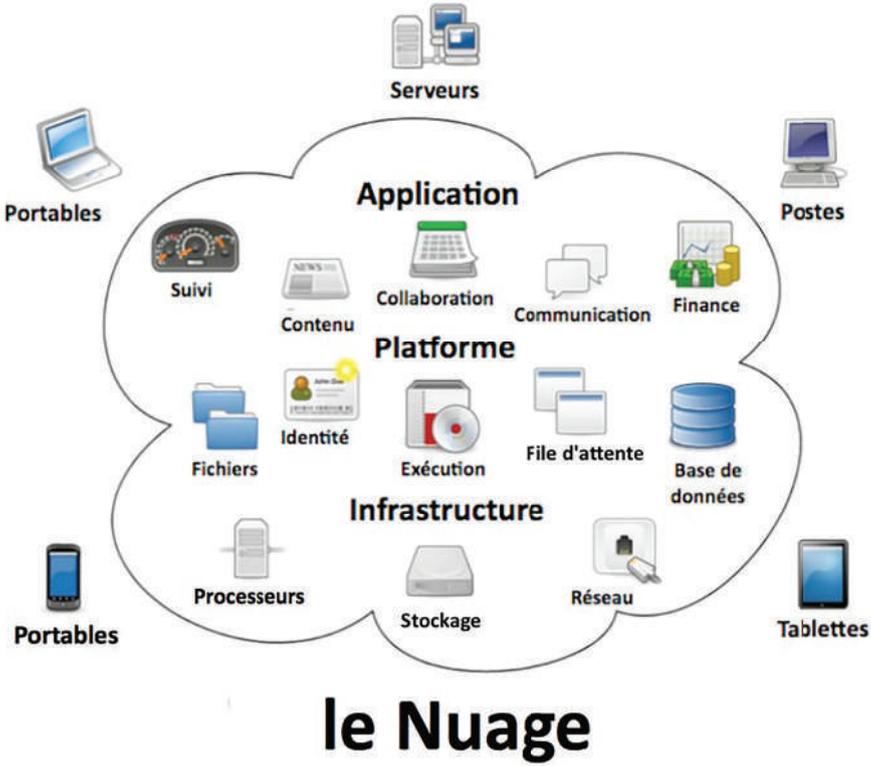
La vice-présidence a été confiée à Gilbert LEMAUR, Maire de SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE. Cette commission est composée de :

- Philippe BERGNER, Gumery
- Loïc CHAMPION, Nogent-sur-Seine
- Patricia DURAND, Nogent-sur-Seine
- Pierre FERU, Le Mériot
- Yolande FRANCOIS, Marnay-sur-Seine
- Bernadette GARNIER, Villenauxe-La-Grande
- Damien GUERINOT, Villenauxe-La-Grande
- Pierre MATHY, Nogent-sur-Seine
- Maxence MEUNIER, Ferreux-Quincey

1- Les nouvelles technologies :

Les nouvelles technologies désignent des domaines très évolutifs, pouvant rendre plus accessibles les rapports entre les hommes. On parle essentiellement, pour nous, des techniques de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'internet et des télécommunications.

Avec ces nouvelles technologies, nous pouvons communiquer, accéder aux sources d'information, les stocker et les manipuler pour les transmettre sous différentes formes.



2- Dématérialisation :

Avec le Plan «Action Publique 2022» du Gouvernement, l'intégralité des démarches administratives devront être réalisables en ligne d'ici 2022. Le programme "Action Publique 2022" a été lancé le 13 octobre 2017.

Pour nos communes, il s'agit de l'application HELIOS, conçue pour simplifier la circulation de l'information dans toute la chaîne comptable et financière, de l'ordonnateur au comptable, jusqu'au juge des comptes.

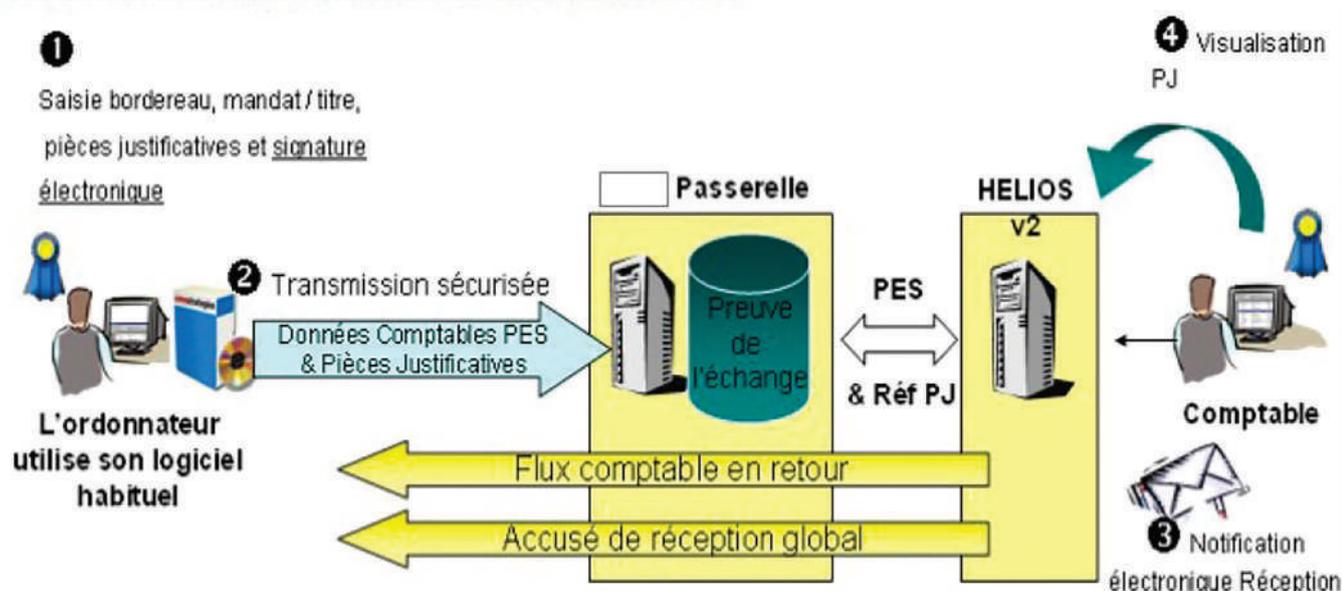
Un seul flux sécurisé qui permet de transporter les pièces comptables et leurs justificatifs ainsi que les bordereaux.

Les documents budgétaires peuvent également être transmis dématérialisés vers la préfecture sous le même format, ce même flux étant le même qui est transmis au comptable.

12. DÉMATÉRIALISATION

COMMISSION "NOUVELLES TECHNOLOGIES DÉMATÉRIALISATION - INNOVATIONS - SITE INTERNET"

D : le schéma final de la dématérialisation



La dématérialisation AUSSI pour la proximité et l'accessibilité :

"Quel que soit l'endroit où on habite, on doit pouvoir rencontrer un des représentants du service public" !

Notre canton aura bientôt sa maison France Service. Elle permettra de simplifier la relation des usagers aux services publics. L'Etat et ses partenaires contribueront au fonctionnement de chaque maison à hauteur de 30 000 euros par an.

"France Service" sera le nom du label qu'obtiendront ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer a minima les démarches relevant des organismes suivants :

- ☑ Caisse d'allocations familiales,
- ☑ Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- ☑ Caisse nationale d'Assurance maladie,
- ☑ Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- ☑ Mutualité sociale agricole,
- ☑ Pôle emploi,
- ☑ La Poste.

La maison France Service sera ouverte au moins cinq jours par semaine. Les plages horaires seront compatibles avec les horaires de travail des administrés.

La pandémie a également accéléré la dématérialisation à la Communauté de Communes du Nogentais.

Le contexte sanitaire et les consignes gouvernementales nous ont obligé à adopter des moyens et attitudes qui, pour certains, pourront être conservés, car extrêmement pratiques (visioconférences).

Il a fallu mettre en place le télétravail, avec les outils de prises de main à distance nécessaires et proposer les réunions en visioconférences (Zoom et/ou google meet), dans le respect de la légalité.

Nous avons dû rapidement transmettre électroniquement les documents utiles aux ordres du jour aux élus. A cet effet, les membres du bureau communautaire qui le souhaitaient, ont reçu une tablette numérique pour y stocker ces documents.

Nous étendrons ces moyens de transmission, rapides et générateurs d'économie (frais postaux, temps, papier et copieur).

3-Innovations :

La Communauté de Communes du Nogentais adhère désormais à l'application IntraMuros que tous les habitants pourront installer gratuitement sur leur téléphone portable.

Ainsi, les administrés accéderont aux services de l'intercommunalité et de leur commune.

Ils auront accès également à leur bassin de vie.

Deux sessions de formation à l'application IntraMuros ont été proposées aux Maires, aux secrétaires de mairie ainsi qu'aux élus en charge de la communication dans leur commune.



4-Site Internet :

On s'y connecte par l'URL <https://www.ccdunogentais.fr>

Il a fallu commencer à s'approprier la logique de mise à jour et du suivi du site internet. Les agents de la CC ont été mis à contribution.

De manière à proposer un site avec des informations pertinentes et actualisées, nous devons proposer des formations en communes. Ces sessions seront organisées par groupe et un guide pratique sera fourni à l'issue de la formation.

Nous veillerons à ce que notre site soit mis aux normes de la réglementation RGPD.

Il est envisagé d'y ajouter l'actualité du Pôle Multi-Accueil et du RAM.

Gilbert LEMAUER,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Nogentais
Maire de Saint-Nicolas-La-Chapelle

13. INTRAMUROS

La Communauté de Communes du Nogentais adhère désormais à l'application IntraMuros que tous les habitants peuvent installer gratuitement sur leur téléphone portable. Les administrés accèdent aux informations et aux services de leur intercommunalité et de leur commune. Ils ont également accès à leur bassin de vie.



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

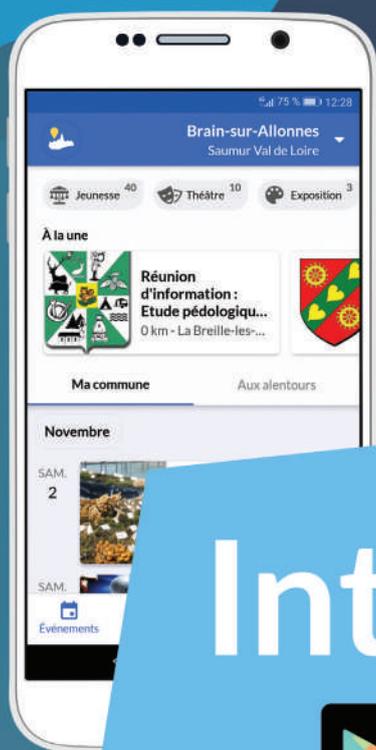
Téléchargement gratuit

IntraMuros donne aujourd'hui l'occasion à l'intercommunalité et aux communes d'avoir leur place sur le nouveau support numérique de référence : le smartphone.



Le Nogentais

est sur



IntraMuros



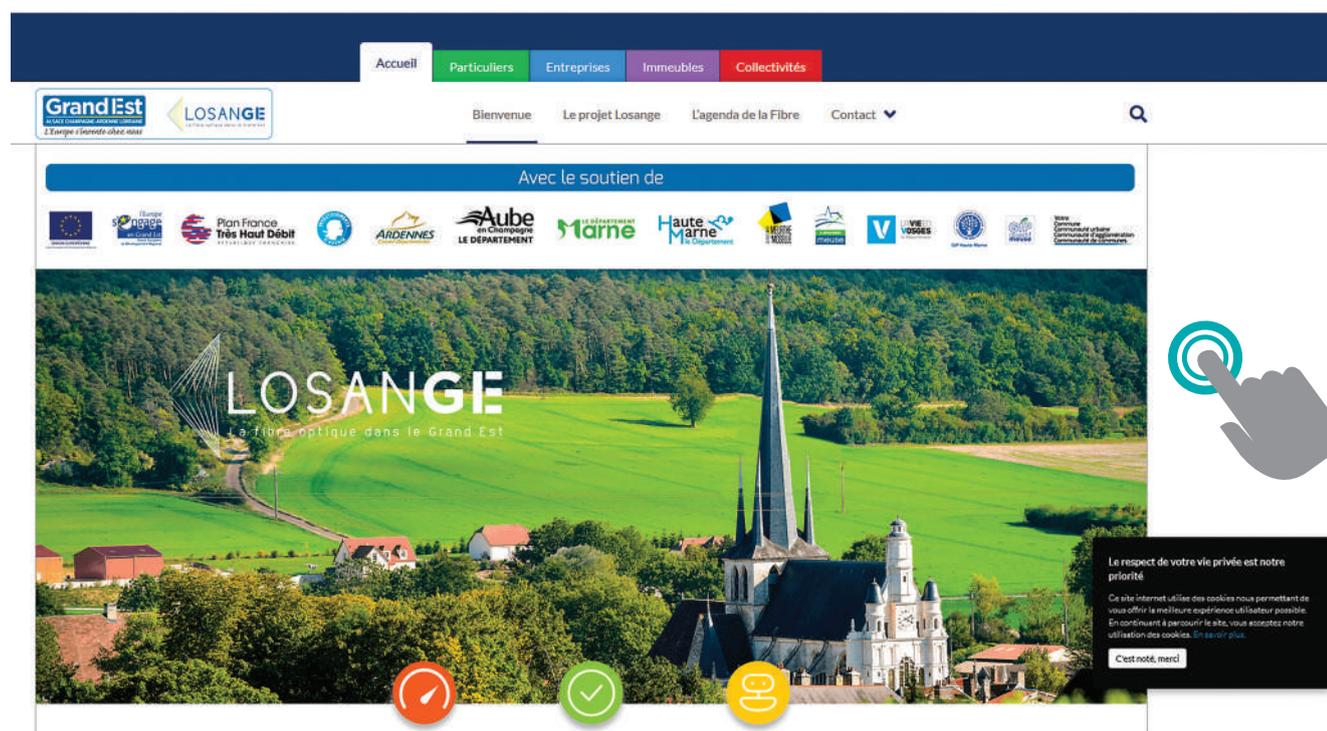
Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



14. FIBRE LOSANGE

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE OU EST DÉJÀ ARRIVÉE
DANS CERTAINES COMMUNES.



Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, la construction du réseau fibre optique Losange se poursuit, dans le cadre du plan Très Haut Débit initié par la Région Grand Est avec les 7 départements concernés (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges)

La situation sanitaire a engendré certains retards dans le calendrier initial des travaux. Dans le contexte actuel, la Région Grand Est et Losange ne sont pas en mesure d'organiser immédiatement des réunions publiques et adaptent leur communication à l'attention des habitants et des entreprises des communes concernées par l'arrivée de la fibre optique.

Les habitants et entreprises pourront souscrire un abonnement très haut débit, auprès de l'opérateur de leur choix présent sur le réseau Losange, après avoir vérifié leur éligibilité sur le lien :

www.losange-fibre.fr/eligibilite

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (de la rue à l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.



Pour toute question :
www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes les informations sur le site internet :
www.losange-fibre.fr

La Communauté de Communes du Nogentais participe financièrement au déploiement de la fibre optique. (55 170 € versés en 2020, autant prévus en 2021).

Les communes déjà desservies :

- Barbuise,
- Bouy-sur-Orvin,
- Ferreux-Quincey,
- Fontaine-Mâcon,
- Marnay-sur-Seine,
- Nogent-sur-Seine,
- Périgny-la-Rose,
- Pont-sur-Seine,
- Soligny-les-Etangs,
- La Villeneuve-au-Châtelot.